

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 18.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 3 MAI 1877

AVIS

Nous avons établi un dépôt de *L'Opinion Publique* et du *Canadian Illustrated News* chez M. P. Decelles, marchand de musique, à Saint-Hyacinthe.

Nous désirerions aussi en établir un aux Trois-Rivières, si quelqu'un voulait s'en charger. Nous n'avons aucun doute qu'un bon nombre d'exemplaires de nos journaux pourraient être vendus chaque semaine dans cette localité.

Nos abonnés qui ont reçu leurs comptes la semaine dernière, ou qui les recevront cette semaine, sont priés de nous faire remise sans délai du montant qu'ils nous doivent.

SOMMAIRE

La guerre, par A. Gélinas. — La guerre d'Orient. — A nos compatriotes. — Nos gravures : Mission de Saint-Albert ; L'incendie de Saint-Louis ; Le premier *steamboat* ; Démission de M. Currier ; L'île aux Grues, comté de Montmagny ; Spencer Grange, Sillery, près Québec ; Ouverture du parlement impérial ottoman. — Cinquantième anniversaire épiscopal de Pie IX. — Le chien d'or, par Benjamin Sulte. — Revue étrangère. — Echos parlementaires. — Nos délassements, par F. J. — Ça et là. — Correspondance, par Delta. — Les Fils de la Liberté. — Poésie : Sonnets et haïkous de sonnets, par A. LaCordue. — Le Sorelier du Mont Granier (*suite*). — Ruines de Beaumanoir, par J. M. LeMoine. — Esquisses littéraires, par Saint-Julien. — Bibliographies. — Le portrait de Pie IX. — Echos d'Ottawa, par Delta. — Nouvelles diverses. — Terrible catastrophe à Montréal. — Faits divers. — Nos GRAVURES : Mission de Saint-Albert, territoire du Nord-Ouest ; Le premier bateau de la saison ; Île aux Grues, comté de Montmagny ; Recherche de cadavres dans les ruines du Southern Hotel ; Spencer Grange, Sillery, Québec ; Incendie du Southern Hotel, le 11 avril ; M. J. M. Currier résignant son siège dans la Chambre des Communes ; La plaine de Marathon ; Ouverture du parlement ottoman ; Lecture du discours du trône.

LA GUERRE

Le sort en est jeté. La guerre est déclarée entre la Russie et la Turquie. Les hostilités sont déjà commencées, et les deux armées rivales, qui semblaient n'attendre qu'un signal pour se précipiter l'une sur l'autre, sont entrées en campagne immédiatement. Elles avaient passé l'hiver à se préparer à cet événement suprême, qui ne les a aucunement prises au dépourvu. La Russie voulait la guerre, elle va l'avoir. Il reste à voir quels en seront les résultats.

On s'effraie en songeant au caractère particulier de cette lutte qui commence. Il ne s'agit pas ici d'une guerre de voisin à voisin, d'un conflit de deux peuples appartenant à la même famille et aux mêmes croyances. C'est un duel à mort entre une nation européenne et chrétienne, qui se pose comme le champion de la chrétienté et de la civilisation, et une nation asiatique et infidèle, qui a plus de titres que sa rivale pour se considérer comme représentant toute une branche de la grande famille humaine, et qui va marcher au combat avec la furie et l'audace du désespoir. C'est la Croix et le Croissant, le Christianisme et l'Islamisme, qui sont en présence, dans la pensée du moins, des deux peuples rivaux, qui font de cette guerre une guerre de race et de religion.

Il y a plus de vingt ans que le monde n'a assisté à pareil spectacle. Toutes les guerres qui ont eu lieu depuis 1856 avaient un caractère beaucoup moins grave que celle-ci. La guerre de 1859, qui avait pour but l'unité italienne, la guerre de 1866 et celle de 1870, qui ont eu pour motifs l'unité allemande et l'équilibre occidental, n'offrent pas ce caractère grandiose que présente la guerre actuelle. Nous sommes ici en présence de l'éternelle question d'Orient, qui date de l'établissement des Turcs en Europe, et qui a surtout pris de l'importance depuis

que la Russie, qui n'existait pas en 1453, est apparue sur la scène moderne.

C'est en dépit de l'Europe que cette guerre est déclarée. Le gouvernement russe, malgré l'habileté de sa diplomatie, ne pourra réussir, quelle que soit l'issue de la lutte, à cacher ce fait, qu'il est cause de la guerre, qu'il l'a recherchée et qu'il n'est venu à bout de l'obtenir qu'au moyen de l'intrigue et de l'astuce. Les puissances voulaient la paix au prix même de concessions qu'elles n'eussent pas faites en d'autres circonstances, parce qu'elles ne considéraient pas le moment propice pour régler la question d'Orient. La Russie est obstinée ; elle a précipité les événements, elle en portera la responsabilité. Il y a vingt ans qu'elle guette l'occasion de prendre sa revanche sur la Turquie et sur l'Europe ; l'heure est arrivée pour elle ; elle est prête ou se croit prête, elle en profite.

C'est à titre de *protectrice naturelle* des chrétiens de Turquie que la Russie entre en campagne. Cette qualité que le Czar assume dans sa circulaire aux puissances, fait reculer l'Europe à un quart de siècle en arrière ; elle équivaut à l'annulation complète du traité de Paris. Par ce traité, il avait été réglé, en effet, que le protectorat des chrétiens de Turquie appartenait à toutes les puissances signataires, et non pas à la Russie seule. La Russie, vaincue alors, accéda à cette condition. En vertu de cette convention internationale, c'est donc à l'Europe de juger si la condition présente des chrétiens de Turquie nécessite une intervention armée, et non pas à la Russie seule. Il est vrai que le protocole, rejeté par la Porte, a été signé par toutes les puissances, mais ce fait n'implique pas nécessairement une déclaration de guerre de la part de celles-ci. L'Europe ne s'est pas prononcée, et la Russie, en prenant seule l'initiative, sans consulter ses co-signataires, leur jette le gant et foule aux pieds le traité de 1856.

Des cinq nations qui ont accepté le protocole russe, deux ont gardé le silence sur leurs intentions : la France et l'Allemagne ; trois : l'Autriche, l'Angleterre et l'Italie, ont désavoué l'action de la Russie.

Aussitôt après la déclaration de guerre, la Porte a fait adresser aux gouvernements européens une circulaire dans laquelle elle proteste contre la conduite du gouvernement russe, et fait appel aux puissances de la violation flagrante des traités que comporte cette conduite. Rien n'a fait voir encore qu'elle serait la réponse définitive de l'Europe.

En attendant, la lutte est engagée. La première bataille s'est livrée en Asie, sur la frontière de la Circassie. Les Russes auraient été battus dans cette première rencontre, et ils auraient perdu 800 hommes. Du côté de l'Europe, il n'y a pas eu d'engagement. C'est la vallée du Danube qui sera le théâtre naturel de la guerre. Les Russes ont traversé le Pruth et envahi la Roumanie, la première des provinces turques du côté du nord. L'armée turque est entrée, de son côté, dans cette principauté, et le premier choc ne tardera pas à se produire.

Toutes les nouvelles de l'Orient sont attendues avec impatience dans le monde entier. On se demande avec anxiété quelle sera l'attitude des puissances. La lutte, limitée entre la Russie et la Turquie, serait bien assez sérieuse ; mais il est probable qu'elle ne tardera pas à dégénérer en

conflit général. Toute l'Europe sera peut-être en feu dans quelque temps.

C'est la France, surtout, qui préoccupe le public. Laissera-t-elle violer impunément le traité de Paris, dont elle a été le principal signataire ? Laissera-t-elle écraser la Turquie sans intervenir ? Et si elle intervient, l'Allemagne, qui n'attend que cela pour entrer en scène de son côté, ne se jettera-t-elle pas sur les provinces du Nord ? Si elle ne consulte que la sagesse et ses intérêts, la France restera neutre ; mais il est à craindre qu'elle oublie la prudence, surtout si elle est provoquée.

Au lendemain même de la déclaration de guerre, le général de Moltke a prononcé au Reichstag allemand un discours qui a été considéré comme une provocation et une menace directes à l'adresse de la France. Qui peut dire ce que l'avenir tient en réserve, au commencement d'un pareil conflit ?

A. GÉLINAS.

La nouvelle de la guerre orientale a déjà produit son effet, même dans les pays les plus éloignés du Bosphore. Ici même, la Bourse s'en est ressentie fortement, et le prix des denrées s'est élevé subitement. On s'attend à un changement favorable dans l'état du commerce, à cette occasion. C'est ainsi que le malheur de l'un fait le bonheur de l'autre, selon le proverbe. Nos voisins des Etats-Unis nous ont devancés sous ce rapport. On estime qu'ils ont vendu, depuis six mois, pour près de 40 millions de dollars d'armes à la Russie et à la Turquie. Le commerce ignore les sentiments ; il fait profession d'être cynique et brutal.

Les journaux américains ne parlent, en ce moment, que des heureux résultats que la guerre va produire aux Etats-Unis au point de vue commercial. Ils s'occupent beaucoup plus des millions que la guerre va leur donner, que des ruines et du sang dont elle va couvrir l'Europe. Ils manifestent à ce sujet des sentiments peu chrétiens, peu humains. Il nous est bien permis, cependant, sans imiter leur cynisme, de nous préparer, nous aussi, à profiter des avantages que la guerre va offrir à notre commerce. La déclaration de guerre a déjà produit une hausse considérable sur les céréales ; que sera-ce si toutes les nations de l'Europe en viennent aux mains ?

L'Amérique, évidemment, ne pourra suffire à la demande, et tout ce que le Canada pourra produire sera promptement enlevé. On n'a pas d'idée, peut-être, du prix que les denrées atteindront l'automne prochain.

Il importe donc que nos cultivateurs se préparent aux éventualités en semant le plus de céréales possible, du blé surtout.

Chaque épis de blé vaudra de l'or cette année.

La hausse du prix des denrées va faire assez de mal aux classes pauvres pour qu'au moins nos cultivateurs s'efforcent d'en profiter, ici comme ailleurs. Il est difficile encore de dire si une guerre européenne serait utile ou nuisible, en général, à la prospérité du Canada, mais il n'y a pas de doute qu'elle va remplir de piastres les goussets des cultivateurs.

Nous publierons, la semaine prochaine, une carte complète et détaillée du théâtre de la guerre. Nous nous efforcerons aussi, comme nous l'avons fait en 1870-71, de

tenir nos lecteurs au courant des événements, aussi fidèlement que possible. Nous tâcherons de donner, en même temps, dans *L'Opinion Publique*, les gravures les plus intéressantes concernant la guerre, telles que dessins et vues de camps et de batailles, portraits de généraux et de diplomates, etc.

La Turquie d'Europe se divise en sept grandes régions : la Roumélie, qui est la province turque par excellence, et qui comprend les principales villes de l'Empire ; la Bulgarie, au nord de la Roumélie, entre cette province et la Roumanie ; la Roumanie, au nord de la Bulgarie, séparée de cette province par le Danube, et de la Russie par le Pruth, dont le nom est devenu célèbre dans ces derniers temps (ces trois districts, qui forment la partie orientale de la Turquie d'Europe, sont situés sur la Méditerranée, la mer de Marmora et la mer Noire) ; l'Albanie, au sud, entre la Roumélie et la Grèce ; le Monténégro, au nord de l'Albanie ; la Bosnie, au nord du Monténégro (ces trois provinces sont situées sur l'Adriatique) ; enfin, la Serbie, qui est comprise entre l'Albanie, la Roumélie, la Bosnie, la Roumanie et le Danube, qui sert, à cet endroit, de frontière entre l'Autriche et la Turquie.

C'est par la Roumanie que les Russes envahissent l'empire turc, et c'est cette principauté qui va servir de théâtre à la guerre pour commencer. Si les Turcs sont forcés d'évacuer la Roumanie, ils pourront encore opposer une barrière redoutable aux Russes, en se retranchant derrière leurs forteresses du Danube, dans la Bulgarie.

On lit dans le *Canadien* :

Comme on peut le voir par les dépêches, la Turquie tient à mettre ses ennemis complètement dans leur tort, et elle y réussit admirablement. La Russie lui fait la guerre sans l'ombre d'une raison ; le gouvernement ottoman a inauguré toutes les réformes demandées par les pouvoirs ; il travaille à l'amélioration du sort des chrétiens ; il semble disposé à rendre tous ses sujets égaux devant la loi, et, avant de lui donner le temps de montrer s'il est de bonne foi ou non, la Russie lui déclare la guerre. Il est ainsi évident que le gouvernement moscovite a d'autre chose en vue que le soulagement des chrétiens de la presqu'île des Balkans, qui, après tout, ne sont pas plus malheureux que le commun des mortels. Aussi, personne, croyons-nous, ne sympathise plus avec la Russie ; personne ne croit à son désintéressement, tout le monde la condamne.

Quant à la Roumanie et la Serbie, elles jouent un rôle indigne. Bien qu'elles soient tenues par un serment solennel à agir de concert avec la Porte en cas d'invasion, elles favorisent les manœuvres des armées russes.

La Turquie a bien des défauts, elle a commis des crimes sans nombre, mais, en cette circonstance, elle combat pour son droit, elle est la victime d'une injustice criante.

LA GUERRE D'ORIENT

RENSEIGNEMENTS D'ACTUALITÉ

Nous empruntons à une revue anglaise les renseignements suivants, qui sont d'un grand intérêt dans les circonstances présentes :

Dans la cinquième édition de son livre sur "la politique de l'Angleterre dans l'Orient," le baron Henry de Worms donne quelques tables intéressantes. L'une d'elles fournit le dénombrement de la population de l'empire ottoman, qui, en comptant les Etats tributaires, comprend 13 millions de Turcs, un million et demi d'Arabes, 600,000 Turcomans, Tartares et Zingaris, 5 millions et 123,000 Roumains, 2 millions de Grecs, trois millions de Serbes, quatre

millions et 800,000 Bulgares, 500,000 Serbes et 800 mille Bulgares professent la religion mahométane. En Serbie, il y a 450,000 catholiques romains, 100,000 Albanais aussi sont catholiques. Avec les États tributaires, le total de la population atteint 52,092,068 âmes; mais dans le nombre on compte près de 11 millions de Nubiens, 5 millions d'Égyptiens, plus de 8 millions de Roumains et de Serbes.

Une autre table donne l'effectif des armées des diverses puissances. La Russie possède 1,789,571 soldats; la Turquie, 629,736; l'Allemagne, 1,248,834; la France, 1,118,525 (avec les réserves et l'armée territoriale); l'Autriche, 964,028; l'Italie, 871,871; l'Angleterre, 655,898. Mais dans le contingent anglais, 183,342 hommes seulement appartiennent aux troupes régulières, le reste se composant de miliciens et de volontaires; et sur le total des troupes régulières, 62,849 se trouvent dans l'Inde et 21,172 dans les colonies. De même, l'armée turque compte 175,360 irréguliers, et seulement 154,376 réguliers; mais les irréguliers sont généralement de bons soldats, malgré leurs habitudes de déprédation, et il serait plus que puéril de leur comparer les volontaires anglais. Dans les autres armées européennes, le total se compose à peu près par moitié égales de soldats actifs et d'hommes de réserve; mais l'Allemagne possède l'avantage sur les autres puissances, en tant que sa réserve, sa landwehr et même sa landsturm ne comptent que des hommes parfaitement dressés et disciplinés.

En fait de flottes, la France marche au premier rang pour le nombre des navires blindés; elle en possède 63, tandis que l'Angleterre elle-même n'en a que 61; mais, comme l'Angleterre compte 449 autres vaisseaux de passe, pendant que la France n'en a que 366, la suprématie maritime est toujours du côté de la Grande-Bretagne. La Russie possède 31 navires cuirassés et 124 vaisseaux de haut bord; la Turquie a 21 bâtiments blindés, l'Italie 17, l'Autriche 12, l'Allemagne 8, la Grèce 1. On a souvent prétendu que la flotte turque est supérieure à celle de la Russie; mais il serait impossible de l'affirmer; ce qui est incontestable, c'est que la flotte russe, dans la mer Noire, est très-faible.

Le Monténégro n'a que 190,000 habitants et un revenu annuel de 125,000 francs; mais il compte 26,000 soldats, ce qui revient à dire que tous les hommes valides sont sous les armes. La dette publique russe dépasse sept milliards et demi de francs; celle de la Turquie est de cinq milliards.

Le théâtre des opérations de la guerre sera naturellement, pour commencer, le territoire roumain, placé entre la Turquie et la Russie. La Roumanie est séparée de la Turquie par le Danube, et de la Russie par le Pruth. Comme cet État est vassal de la Porte, passer le Pruth, pour l'armée russe, c'est envahir la Turquie. Voici quelques détails sur la position et les mouvements probables de l'armée russe:

Il y a deux voix ouvertes à l'armée russe. Elle devra marcher à travers la Moldavie, la Valachie et la Bulgarie, ou se diriger vers l'est, monter à bord des transports, à Odessa, et se rendre à Varna, où elle pourra débarquer, si elle n'en est pas empêchée par les vaisseaux turcs. La partie du Pruth qui borde la frontière de la Russie est à environ 600 milles de Constantinople, et à 200 ou 300 milles du Danube, pendant que ce dernier est à environ 100 milles de Varna.

Si l'armée russe débarque à Varna, comme on l'a supposé, et ne réussit pas à prendre Constantinople, et si elle est surveillée, sur la mer Noire, par une flotte, elle sera dans la position d'une armée enveloppée. Il n'est pas vraisemblable qu'aucun stratège russe songe à la seconde alternative. Si la Russie veut faire une guerre heureuse, elle doit s'emparer des forteresses sur la rive droite du Danube, depuis Vidin, y compris Roustehouk et la Silistrie; elle doit s'emparer des clefs des défilés du Balkan, Paroti, Schumla et Sophia. Elle aura encore, cependant, plusieurs jours de marche à faire pour arriver au Danube, et en supposant qu'elle ne rencontre aucun obstacle dans son chemin, il lui faudra 18 ou 20 jours pour arriver à Constantinople. Ainsi, selon toutes les apparences, la lutte sera longue. C'est aussi ce qu'a prévu le général Von Moltke, qui doit s'y connaître un peu.

En 1828-29, il fallut huit mois aux Russes pour s'avancer du Pruth jusqu'au Balkan. Alors la Turquie n'était pas, tant s'en faut, dans une aussi bonne position qu'aujourd'hui; cependant, elle lutta bravement contre des forces supérieures. Alors les défilés du Balkan n'étaient pas aussi bien défendus qu'aujourd'hui. Les troupes de la Turquie viennent de prouver qu'elles sont braves, et ses places fortes peuvent opposer une sérieuse résistance à la vaste armée russe.

Si l'armée russe est considérable, celle de la Turquie n'est pas insignifiante. On calcule que cette dernière peut mettre en campagne près d'un million d'hommes bien armés et environ mille canons.

Le pays où devra se vider la querelle est couvert de montagnes et de plaines humides bien peu favorables à la lourde cavalerie russe.

Maintenant, la Russie a-t-elle dans la mer Noire une flotte capable d'appuyer ses colonnes envahissantes? C'est ce qui reste à savoir.

Un journal anglais dit que si aucune autre puissance n'intervient, chose bien improbable la lutte sera longue et douteuse.

A NOS COMPATRIOTES

La guerre est commencée, et, comme nous n'avons aucun doute qu'elle embrassera avant trois mois l'Europe entière, nous invitons tous ceux qui veulent suivre attentivement les scènes terribles du grand drame, à s'abonner à *L'Opinion Publique*. Nous nous proposons de publier, toutes les semaines, des articles et des tableaux qui tiendront nos lecteurs parfaitement au courant des événements et des opérations des armées. Nous allons faire, cette année, un effort suprême afin de voir si la population canadienne-française est disposée à encourager un journal qui lui offre ce qu'elle ne peut trouver nulle part ailleurs. Nous invitons nos agents, et en général les amis du journal, à le répandre, afin qu'il soit constaté que les Canadiens-français aiment assez à s'instruire et ont assez de patriotisme pour soutenir un journal qu'on peut regarder comme une institution nationale.

Nous avons entrepris de réveiller, à l'égard de *L'Opinion Publique*, le sentiment populaire qui lui était si favorable autrefois.

Il y eut un moment où l'on parlait de la disparition de *L'Opinion Publique*, et tout le monde s'en chagrinait; quelques personnes ont alors entrepris de se sacrifier pendant un an pour essayer de la conserver. Ils ont eu raison de compter sur les sympathies du public: car les abonnés arrivent, comme dans le bon temps, à raison de quarante et cinquante par semaine. Mais il ne faut pas que ce mouvement se ralentisse. A l'œuvre donc, tous les amis de l'art et de la littérature, tous ceux qui comprennent la nécessité de répandre l'instruction parmi le peuple!

LA RÉDACTION.

NOS GRAVURES

Mission de Saint-Albert

Cette mission, une des plus importantes parmi les établissements catholiques du territoire du Nord-Ouest, est agréablement située sur une petite rivière, qui se détache dans la branche nord de la Saskatchewan. Le poste de Saint-Albert, fondé pendant que Mgr. Taché était encore l'évêque de tout cet immense territoire, a grandi rapidement. Bientôt il devint le siège d'un nouvel évêque. Sa Grandeur Mgr. Grandin, coadjuteur de l'évêque de Saint-Boniface, fut le premier titulaire du diocèse de Saint-Albert, et le premier suffragant de la province ecclésiastique de Saint-Boniface.

Saint-Albert est à quarante-cinq milles à l'ouest de la mission du lac Sainte-Anne. Cette dernière est la première mission fondée dans le territoire du Nord-Ouest. Le Rév. M. J.-Bte. Thibeault est le fondateur de la mission de Sainte-Anne. C'est lui qui, en compagnie du Rév. M. Bourassa, commença l'œuvre des missions dans ce pays, qui, aujourd'hui, renferme grand nombre de missionnaires et d'établissements religieux.

Notre gravure nous montre l'humble cathédrale de Saint-Albert. A la droite de l'église se trouve l'évêché, et de l'autre côté, le couvent des Révérendes Sœurs de la Charité, qui tiennent un orphelinat, un pensionnat et une école pour les enfants de cette colonie.

La population de Saint-Albert se compose principalement de Métis et d'un certain nombre de familles canadiennes. Quelques sauvages (les Cris) se sont aussi joints aux Métis. Une centaine de maisons sont échelonnées des deux côtés de la mission.

L'été dernier, une grêle désastreuse a détruit les moissons de la mission et des colons. De suite, le gouverneur Morris, qui se trouvait alors dans les environs, obtint du gouvernement d'Ottawa un secours en provisions pour la petite colonie si éprouvée. Nous venons aussi d'apprendre avec plaisir que l'hon. M. Pelletier, ministre de l'Agriculture, vient d'informer Sa Grandeur Mgr. Taché que son département accorde un subside de \$15,000

afin d'acheter des grains de semence pour les habitants de la colonie de Saint-Albert.

Tous les amis des missions seront heureux de savoir les dispositions généreuses du gouvernement envers nos compatriotes de Saint-Albert.

L'incendie de Saint-Louis

La ville de Saint-Louis a été le théâtre, il y a quelques jours, d'un incendie comparable à celui de Brooklyn, qui a eu lieu l'année dernière. Un hôtel, le *Southern Hotel*, a été consumé, et plus de cinquante personnes ont péri dans les flammes. Notre gravure, empruntée aux journaux illustrés des États-Unis, peut donner une idée de cette scène d'horreur.

Le premier "steamboat"

C'est toujours un événement important que l'arrivée dans notre port du premier bateau à vapeur, après le départ des glaces. Il semble que tout renait à la vie, avec l'ouverture de la navigation. Notre gravure représente le quai Bonsecours à l'arrivée du premier bateau. Ce dessin a été fait par notre artiste, le 22 avril, à l'arrivée du *Chambly* dans le port de Montréal.

Démission de M. Currier

Nous avons déjà parlé de la démission de M. Currier, député d'Ottawa. Cette démission a inspiré à notre artiste cette gravure, qui contient quelques biuettes assez caractéristiques.

L'île aux Grues, comté de Montmagny

Cette île, une des plus considérables du bas du fleuve, mesurant six milles de long sur deux de large, fut concédée comme fief seigneurial au successeur de Champlain, en 1646. Elle passa ensuite dans le domaine des LeMoynes, qui y possédaient un manoir dont on voit encore les ruines, et, plus tard, à la famille de Beaujeu. La population de l'île est de six cents à huit cents âmes. On voit, dans notre gravure, l'église paroissiale, sur le côté nord de l'île. Le manoir de l'île appartient encore à un LeMoynes, M. McPherson LeMoynes, de Montréal.

Spencer Grange, Sillery, près Québec

Cette belle résidence est bien connue. Elle est située à deux milles et demi de Québec, sur le chemin de Saint-Louis. Bâtie par Henry Atkinson, éc. r., marchand, de Québec, qui vendit lui-même sa résidence de *Spencer Wood* au gouvernement canadien, cette propriété appartient, depuis 1860, à M. J. M. LeMoine, notre écrivain et savant canadien, à qui les lecteurs de *L'Opinion Publique* sont redevables de tant d'écrits et d'études si intéressantes. M. LeMoine a donné à cette maison, dont il a fait sa résidence, la réputation dont elle jouit aujourd'hui.

Ouverture du parlement impérial ottoman

Le 19 mars dernier, le Sultan a reçu au palais de Dolma-Bagsché, les membres du premier parlement ottoman réunis à Constantinople pour la session qui a commencé le lendemain, 20 mars.

La cérémonie a eu lieu dans la grande salle de réception du palais. A l'une des extrémités de la salle s'élevait le trône d'or du Sultan. Des deux côtés de la salle, de riches tapis étaient étendus pour marquer la place des ministres, des hauts fonctionnaires et des dignitaires de l'Empire. Au centre de la salle, on avait placé des bandes de tapis transversales, qui marquaient la place des sénateurs, à droite, en face de Sa Majesté, et des députés à gauche. Au-delà du tapis, les hallebardiers impériaux formaient une ligne rouge et or rehaussée par la ligne noire des tirailleurs qui se trouvaient derrière.

Les intervalles laissés ont été graduellement remplis par ceux qui avaient été invités à assister à la cérémonie. Le corps diplomatique, les cazaskiers, les ulemas du plus haut rang, les généraux de division, les ministres, les membres du conseil d'état, les chefs ecclésiastiques des communautés chrétiennes et israélites, les députés ayant à leur tête Ahmet-Vélik effendi, président de la Chambre, les sénateurs, etc.

A deux heures précises, les portes des appartements du Sultan ont été ouvertes, et Sa Majesté, précédée de Kiamil bey, grand maître des cérémonies, a fait son entrée, et est allée se placer devant le trône. Kiamil bey se plaçant entre le trône et les députés. Sa Majesté était suivie des princes Réchad effendi et Djemaladdin effendi, de Saïd pacha, maréchal du palais, de Hamdi pacha, Serkis bey, Ballian et autres fonctionnaires de la maison impériale, qui ont pris place derrière le trône. En prenant sa place, le Sultan a regardé un instant dans la salle, s'inclinant légèrement de la tête. Il a fait signe ensuite au grand vizir, qui se tenait au pied du trône, d'approcher, et lui a remis un rouleau contenant le discours impérial. Son Altesse l'a remis, à son tour, entre les mains de Saïd pacha, premier secrétaire du Sultan, qui, se tenant sur un petit tapis séparé, en avant des ministres, a donné lecture de ce discours qui est assez long et contient beaucoup d'aperçus historiques.

Aussitôt la lecture terminée, les hérauts ont crié: "Vive le Sultan!" Sa Majesté a salué et est rentrée dans ses appartements. Le soir, la ville entière était illuminée; les quartiers de Péra, Galata et le vieux Stamboul ruisselaient de véritables cascades de feux de toutes couleurs.

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE ÉPISCOPAL DE PIE IX

PROGRAMME DES GRANDES FÊTES DE ROME A CETTE OCCASION

I. La majestueuse basilique Eudoxienne, connue sous le nom de Saint-Pierre-ès-liens, où Sa Sainteté régit, il y a cinquante ans, la consécration épiscopale, sera somptueusement décorée de tentures et d'un splendide luminaire, sous la direction de M. le chevalier Andrea Busiri, architecte de la basilique et membre du comité promoteur romain pour la célébration des fêtes du jubilé.

II. Le 31 mai et les deux premiers jours du mois de juin, on célébrera dans la susdite basilique un *Triduum* solennel d'actions de grâces au Très-haut pour la conservation de la précieuse vie du Père commun des fidèles.

III. Chaque jour, après vêpres, à six heures et demie précises, sera prononcé un discours de circonstance; puis, le Saint-Sacrement étant exposé, on chantera l'*Oremus pro Pontifice Nostro Pio*, les litanies et le *Tantum ergo*. La cérémonie se terminera par la bénédiction du Saint-Sacrement.

IV. Les discours susmentionnés seront prononcés: le premier jour, par S. G. Mgr. Egilio, Mauri, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, évêque de Riéti;

Le deuxième jour, par S. G. Mgr. Lenti, archevêque de Sida, *in partibus infidelium* et vicaire général du vicariat de Rome;

Le troisième jour, par S. Em. le cardinal Bartolomeo d'Avanzo, évêque de Calvi et Teano.

V. Pendant ces trois jours, la musique sera dirigée par M. le maestro Antonio Quadrini, organisateur de la basilique de Saint-Jean-de-Latran et maestro de la basilique Eudoxienne.

Pour ce qui est des cérémonies spéciales qui auront lieu le 3 juin 1877, cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Sainteté, en voici le programme détaillé:

I. Dès les premières heures du jour commencent dans la basilique Eudoxienne la célébration des messes, qui se continuera sans interruption jusqu'à midi.

II. A sept heures du matin, aura lieu la messe de la communion générale pour le pèlerinage italien promu par M. le commandeur Giovanni Acquaderni, président du conseil supérieur de la Société de la Jeunesse Catholique d'Italie, dont le siège central est à Bologne.

III. A dix heures, messe solennelle célébrée, selon le rit pontifical, par un cardinal spécialement désigné à cet effet par le Souverain Pontife.

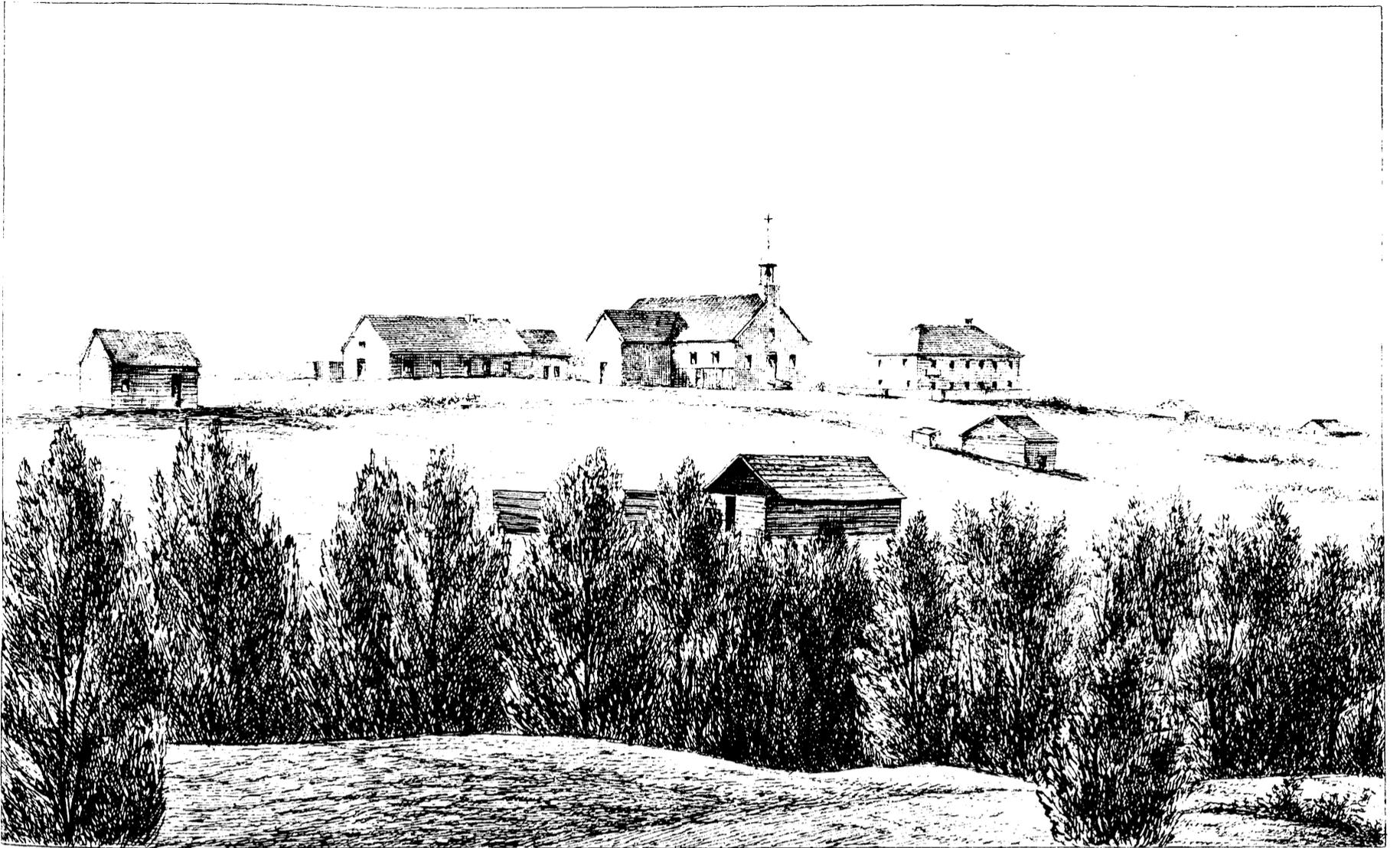
IV. Dans l'après-midi, après le chant des vêpres, le Saint-Sacrement sera exposé et l'on chantera l'*Oremus pro Pontifice Nostro Pio*, le *Tantum ergo* solennel et enfin le *Tantum ergo*, qui sera suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement.

V. A la messe pontificale, aussi bien qu'au *Te Deum* solennel, interviendront les Illustrissimes et Révérendissimes évêques qui, à cette occasion, se trouveront à Rome, et qui seront spécialement invités, afin d'accroître par leur présence la splendeur de la cérémonie.

VI. Seront également invités à intervenir les chanoines réguliers de Latran, préposés à la garde de la basilique Eudoxienne, ainsi que les élèves du Séminaire Pontifical annexé à la même basilique.

VII. La messe de *Pier Luigi da Palestrina* et les vêpres, exécutées par les seuls chœurs sans accompagnements de musique, seront dirigées, ce jour-là, par M. le maestro Domenico Mustafà, qui composera exprès pour la circonstance l'*Oremus pro Pontifice Nostro Pio*.

Suivent les signatures des principaux membres du comité promoteur.



MISSION DE SAINT-ALBERT, TERRITOIRE DU NORD-OUEST



MONTREAL--LE PREMIER BATEAU DE LA SAISON--L'APRES UN CROQUIS DE NOTRE ARTISTE

" LE CHIEN D'OR "

Le chien d'Or, a Legend of Quebec, by Wm. Kirby, un volume élégant, 678 pages, chez Lovell, Adam, Wesson & Co., Montreal et New-York.

Saluons un Anglais qui a étudié l'histoire de la Nouvelle-France.

Saluons l'un des meilleurs romans canadiens qui aient été écrits en langue anglaise.

Le *Chien d'Or* nous peint le Canada durant les années 1747-49. Ce drame de dix-huit mois de durée fournit à l'auteur mille occasions de jeter un regard en arrière de cette date, ou d'émettre des prévisions sur l'avenir—aussi en a-t-il profité !

La chronique du temps lui est familière ; il l'émette tout le long de son récit le plus adroitement du monde. M. Kirby, malgré ses soixante ans, a conservé la verve de sa jeunesse. C'est un talent mûri par l'étude et la réflexion, et par les bonnes idées qui sortent naturellement de sa nature franche et poétique. Il a, en effet, publié autrefois un poème : les *United Empire Loyalists*, qui a fait sa marque.

Ses personnages vivent de la vie historique. Il les prend où il les trouve, tels qu'ils sont, avec les traits qui nous en ont été transmis. Ses dialogues roulent sur des sujets d'actualité au moment même où parlent les acteurs. La couleur locale est complète et le tableau ne laisse rien à désirer.

L'esprit du livre est éminemment sympathique aux Canadiens-français. Notre portrait s'y trouve de pied en cap sous un jour agréable, quoique les événements douloureux de la conquête, que l'on pressent déjà, apportent une teinte sombre dans ce fond de l'œuvre, ce qui est loin de nuire à l'effet d'ensemble. En un mot, l'auteur est habile : il a choisi un beau sujet, et on le lira.

Vous connaissez le prélude de la chute de Québec. C'était en 1745, quatorze ans avant la première bataille des plaines d'Abraham ; Louisbourg, la forteresse qui gardait la bouche du golfe Saint-Laurent, venait de tomber au pouvoir des Anglais ; la guerre, allumée depuis cinq ans, menaçait de ravager tout le Canada ; nous luttions en Acadie pour prévenir l'invasion ; la famine menaçait nos campagnes, épuisées en partie par les réquisitions des officiers du roi—et, pendant ce temps, où les âmes françaises, les cœurs courageux se seraient sous l'appréhension d'une catastrophe générale, madame de Pompadour montait sur le trône de France, y portant sa politique abominable, avec des ministres comme Berryer, qui, seize ans plus tard, voyant Bougainville déplorer la perte du Canada, lui dit :

"Quand le feu est à la maison (la France), on ne s'occupe pas des écuries (le Canada).

—Au moins, riposta Bougainville, vous me trompez, car on m'avait dit que vous parliez comme un cheval."

Voilà donc l'Acadie perdue pour nous et perdue pour toujours, cette fois. Les troupes remontent le fleuve ; Québec les reçoit. On attend au sein de l'anxiété la plus vive. Du château à la chaumière, un seul sentiment règne, triste, mais non pas encore accablant comme il le devient dra. Il reste tant de bonnes épées, tant de braves gens dans la colonie, que sa conquête n'est pas à redouter... si la cour de Versailles ne l'abandonne pas la première.

Elle l'abandonnera, mais auparavant, elle veut avoir l'air de tenter un peu de la défendre. Dans l'automne de 1747, M. de la Galissonnière, nommé gouverneur, arrive à Québec. La présence de ce vaillant homme ranime les quelques courages qui commencent à faiblir. On travaille avec ardeur aux fortifications de la place. Le sang des Canadiens, fouetté par la menace d'un siège, entre en fermentation. Ici, M. Kirby ouvre son roman. Bientôt, vous y voyez le parti des *bonnes gens* et le parti de la *Frissonne* dont l'intendant Bigot est le chef. L'auteur met de suite ces deux forces opposées en lutte, et voilà toute la Nouvelle-France qui déroule sous nos yeux ses plaintes et ses espérances ; qui nous montre le spectacle d'une population fidèle

à toute épreuve jetée en pâture à une troupe de chacals : et, au lessus de ce groupe émouvant, le mauvais génie de la France qui plane et qui commande la rapine, l'infidélité, le déshonneur, hélas !

Tous les personnages de l'époque y jouent un rôle. Le comte de la Galissonnière, le chevalier de la Corne, Bigot et son entourage, Philibert le marchand du *Chien d'Or*, Monseigneur de Pontbriand, les Pères Jésuites, les Frères Récollets, les Dames Ursulines. Je ne parle pas des femmes du monde qui prennent part à la trame : il suffit de citer Angélique des Meulaises et Amélie de Repentigny, deux caractères traités de main de maître. N'oublions pas le colonel Philibert, beau type, généreux, chevaleresque, patriotique, aimant, placé dans les circonstances où ces sortes de caractères se développent et rayonnent sur toute une scène. Bien entendu que je ne dirai rien de la manière dont l'auteur a agencé son plan et conduit "ses amours" ; qui voudra les connaître devra les lire. Les figures de la *bonne Joséphine*, de maître Pothier dit Robbin, de la Corriveau, du passeur de la rivière Saint-Charles, sont aussi à voir. On les verra.

La vie des seigneurs canadiens y est retracée ; c'est une étude correcte, aisée, point chargée ; c'est comme une idylle ou une page des vieilles annales de la France.

Québec, la ville, la politique, la guerre, le commerce, le mouvement particulier aux grandes époques, y prennent la première place.

Kalm lui-même, Kalm, le savant Suédois, Pami de collège de la Galissonnière, est dans son milieu sur le rocher qui porte le château Saint-Louis. L'auteur n'a-t-il pas trouvé tout naturel de le faire causer avec les érudits de la Nouvelle-France, et d'introduire ses théories dans les conversations de salon, entre une lettre reçue du découvreur des Montagnes-Rocheuses et une dépêche secrète de la dame de Pompadour ! Cela nous paraît aussi très-naturel, attendu que la vie du monde d'autrefois n'a pas différé de beaucoup de notre propre existence. Quand, aujourd'hui, on parle de la navigation du Saint-Laurent en hiver, pour faire diversion à l'ordre-du-jour de la Chambre des Communes ou à la crise commerciale qui sévit, ne vous semble-t-il pas que les anciens pouvaient bien s'occuper un peu d'un tubercule nouvellement signalé, et que nous appelons patate ou pomme de terre, ainsi que du thé dont le bourgeois Philibert venait de recevoir une caisse d'essai, au moment où la Galissonnière et ses aides-de-camp se rendaient à la veillée de madame la seigneurresse de Tilly, "sur le cap," comme on dit à Québec ?

Et nos chansons populaires ! Aucun Anglais ne les a mieux exploitées. Soit qu'il les cite dans l'original ou qu'il les traduise, M. Kirby les fait valoir partout. Ses commentaires là-dessus sont excellents et justes. Elles sont à nous, nos chansons, et c'est déjà beaucoup en faveur d'un petit peuple. Qui sait chanter sait se battre, et qui sait se battre ira loin.

Il a bien fallu lire deux cents volumes de nos vieux récits pour étoffer ce livre comme il l'est. C'est, du reste, la bonne manière : apprendre, puis raconter. Boileau disait : "Avant que d'écrire, apprenez à penser." L'auteur du *Chien d'Or* a suivi ce précepte.

La légende du *Chien d'Or* exerce, depuis cinquante ans, la sagacité de nos archéologues et de nos historiens. La raconter n'est pas facile, à cause de l'obscurité de certains traits principaux. Pourtant, le drame que rappelle cette inscription lapidaire a existé. Peut-on le reconstruire à l'aide de l'étude des mille incidents et circonstances de l'époque ? Hé ! pourquoi non ! Dumas, et nombre d'autres, n'en demandent pas autant pour faire un tableau—et un roman c'est un tableau, rien de plus. La page écrite ou peinte n'a de valeur qu'en tant qu'elle expose la vérité historique—or, le *Chien d'Or* de M. Kirby n'offense ni la tradition, ni les documents, ni la supposition de certains faits très-possibles. Songez, en plus, que Pêrivain y a mis du talent, et alors vous êtes chez vous.

L'année 1748 arrive. La paix est proclamée aux applaudissements de la Nouvelle-France. Tout le monde, excepté Bigot et sa clique, bat des mains. C'est le moment où l'on assassine Philibert, dont la puissance en matière de commerce menaçait de devenir plus grande que jamais. Que ne puis-je ici vous exposer les secrets du drame dont l'auteur a lié les intrigues !

On va délimiter les frontières, afin de prévenir tout nouveau sujet de discorde avec l'Anglais. M. de la Galissonnière est retiré du gouvernement du Canada (1749) pour être employé à cette nouvelle besogne. Les héros du roman se dispersent avec lui, les uns partant pour des contrées lointaines, les autres restant au Canada dans des situations nouvelles que la mort violente de Philibert a créées. Cette question des frontières devait, cinq ans plus tard, rallumer la guerre, la fameuse, l'effroyable guerre de Sept Ans qui nous a coûté le sang de nos veines, et ne nous a laissé d'intact que le cœur.

En terminant le livre, lisez : *Le bonnet de Repentigny*. C'est un chapitre de toute force comme sentiment. Remarquez-y la manière aimable avec laquelle l'auteur traite les Ursulines, les Sœurs sans reproches.

Voyez ce roman qui débute avec gaieté au milieu des préoccupations de l'esprit public, et qui se termine avec tristesse à l'heure où la confiance et la joie se réveillent partout dans le pays :

Bigot affaîssé par la nouvelle de la paix. La guerre lui rapportait davantage ; Angélique obligée de rentrer les griffes de son ambition ;

Amélie tuée par le chagrin ; Le Gardeur promenant par le monde son inguérissable tourment, et allant mourir d'ennui sur un trône vice-régale ;

Philibert emporté par un boulet de canon ;

La Corriveau pendue et mise dans une cage de fer exposée à la vue des passants ;

La Corne de Saint-Luc qui reste pour traverser la guerre de Sept Ans, puis celle de la révolution américaine, puis les traces du parlement anglais, et voir luire sur nous l'aurore des libertés publiques.

Et l'on dira que notre histoire est stérile, qu'elle n'offre aucune prise à l'imagination ! C'est un bruit que les imbéciles font courir.

Il y a quarante ans, on disait aussi que l'histoire du Canada ne serait jamais écrite, parce qu'elle ne renfermait rien qui vaille ! C'est aujourd'hui la plus belle, la plus vaste, la moins entachée de mal de toutes les histoires coloniales qui soient connues. C'est notre orgueil, et c'est la honte des sots.

Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire, a-t-on dit. C'est possible, mais pour nous, chrétiens, le bonheur consiste surtout à se conformer aux desseins de la Providence. Notre race canadienne-française n'a fait que traverser des jours difficiles depuis plus de deux siècles : c'est de l'histoire cela, ce sont des états de services que ces guerres, ces déflections de la mère-patrie, ces persécutions de plus d'une sorte, ces luttes politiques qui n'en finissent pas ; cependant, lequel de nous voudrait que nous n'ayons pas d'histoire, pas de place conquise et noblement maintenue au soleil des nations ? Tant que nous resterons ce que nous avons été, tout ira bien, en notre honneur.

BENJAMIN SULTE.

REVUE ÉTRANGÈRE

Londres, 24 avril.—Lord Derby a dit dans la Chambre des Lords que 17,000 Russes avaient traversé la frontière, la nuit dernière. Le comte Schouvaloff, en présentant aujourd'hui la circulaire russe, a dit que le général avait reçu l'ordre de passer la frontière.

Saint-Petersbourg, 24.—Gortschakoff a envoyé une note au chargé d'affaires russe en cette ville, lui demandant d'informer son gouvernement qu'à partir d'aujourd'hui, la Russie se considère en état de guerre, et rompt toutes relations diplomatiques.

Le chargé d'affaires turc a écrit une lettre à Gortschakoff dans laquelle il dit qu'il quitte Saint-Petersbourg.

Saint-Petersbourg, 24.—Le manifeste du Czar à l'armée et au peuple a été promulgué aujourd'hui.

L'empereur déclare qu'après le rejet du protocole et le refus obstiné de la Porte de céder aux justes demandes de l'Europe, le moment est arrivé pour la Russie d'agir indépendamment des autres puissances.

Une dépêche de Kischeneff dit que le Czar, en s'adressant aux officiers à Tiraspol, pendant la revue des troupes, s'est exprimé comme suit : "Il m'en coûtait toujours de vous envoyer sur le champ de bataille, c'est pour cela que j'ai tardé autant que possible de vous faire prendre les armes. Mais maintenant que l'honneur de la Russie est attaqué, je suis convaincu que tous et chacun de vous le vengeront avec éclat. Que Dieu soit avec vous. Je vous souhaite un succès complet. Au revoir."

Le grand-duc Nicolas a lancé une proclamation aux habitants de la Roumanie, annonçant le passage de l'armée russe sous son commandement, et sa marche vers le Danube. La Roumanie, ayant reçu des avis préliminaires, a déclaré qu'elle céderait à la force. Elle a fait retirer ses troupes pour éviter un conflit.

Londres, 25.—Le discours prononcé hier au parlement allemand par Von Moltke, a causé une vive sensation en Europe, et a produit sur le cours de la bourse un effet encore plus sensible que la déclaration de guerre entre la Russie et la Turquie.

Paris, 25.—Le prince Hohenzollern, ambassadeur d'Allemagne à Paris, a eu aujourd'hui une entrevue avec le duc de Cazes et l'a assuré des intentions pacifiques de l'Allemagne.

Paris, 25.—La majorité de la presse parisienne est d'avis que la déclaration faite hier au parlement par le général Von Moltke, ne doit pas être regardée comme hostile à la France.

Londres, 25.—Une dépêche de Berlin annonce que le discours de Von Moltke a causé en cette ville plus d'émotion que le manifeste de la Russie. On croit généralement que Von Moltke a voulu faire comprendre à la France que l'Allemagne surveillait ses armements, et qu'elle ne permettrait pas qu'elle profite des troubles d'Orient pour prendre une revanche.

Constantinople, 25.—Une dépêche spéciale mande que le Sultan, dans sa proclamation aux troupes, déclare que, dans un cas d'urgence, il se joindra à l'armée avec l'étendard du Prophète et qu'il sacrifiera sa vie pour son peuple.

Constantinople, 26.—Safvet Pacha a adressé la dépêche suivante à l'ambassadeur turc à Londres : "Le premier engagement a eu lieu à Schurukon, près de Bitoum. Après un combat très-vif, l'ennemi a été défait et mis en déroute avec la perte de 100 hommes."

Manchester, 27.—Une maison d'Arbrooth, Ecosse, a reçu du gouvernement une commande considérable de toile, destinée sans doute à faire des tentes pour l'armée.

Londres, 27.—Une dépêche de Constantinople dit que la bataille de Schurukon, dans laquelle les Russes ont perdu 800 hommes, a été reprise.

Berlin, 27.—On dit que le cabinet a résolu de ne pas prendre en considération la note de la Turquie, demandant la médiation des puissances.

Londres, 27.—A la chambre des Lords, lord Stratford a demandé quelle était l'opinion du gouvernement sur la circulaire russe, déclarant que le Czar représentait les vues et les intérêts de l'Europe.

Lord Derby a répondu que cette déclaration n'engageait en aucune façon l'Angleterre.

ECHOS PARLEMENTAIRES

L'opposition a choisi, pendant la dernière semaine, un nouveau terrain pour attaquer le ministère. Quand nous disons nouveau, c'est au point de vue de la session actuelle seulement ; car le sujet choisi par la gauche, en cette circonstance, est loin d'être nouveau. M. Tupper a proposé une motion de non-confiance au sujet de la politique ministérielle à l'égard du chemin de fer du Pacifique. Il a accusé le gouvernement de tergiversation et de mauvaise foi à ce sujet. Il a reproché au parti libéral d'avoir fait échouer d'abord cette entreprise en calomniant l'ancien ministère, et d'avoir, depuis lors, érasé le pays d'impôts pour cet objet, tandis que le gouvernement conservateur avait trouvé les moyens de construire le chemin à bon marché. M. Tupper a parlé pendant cinq heures sur cette question, avec beaucoup de verve et d'habileté. M. Mackenzie et M. Blake ont riposté longuement. Cette discussion a occupé la Chambre pendant plusieurs séances. Elle s'est terminée par un vote de 59 contre 104, donnant au gouvernement une majorité de 55 voix.

Le Parlement a été prorogé samedi dernier.

—Le papier Rigollot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. DELAY, 223, rue McGill, Montréal.

NOS DELASSEMENTS

LE THEATRE DE SOCIÉTÉ

S'il y a, de nos jours, tant de dou leurs domestiques dans les familles, c'est qu'on s'y livre trop au plaisir : dans des temps plus chrétiens, il y avait moins de plaisir, et beaucoup plus de bonheur.

DE BONALD.

La vie chrétienne est une vie éreux, pénible, et par conséquent, formellement opposée à la mollesse qui règne à présent.

MME DE MAINTENON.

L'homme, condamné au travail, a besoin de repos et de récréation, s'il veut conserver les forces de son corps et de son esprit. Nous croyons que cette vérité n'a pas besoin de démonstration, et qu'il est inutile de rappeler la légende bien connue de l'apôtre saint Jean jouant avec une perdrix. Cependant, si tout le monde reconnaît, en théorie et en pratique, l'utilité et la nécessité des délassements, l'on ne songe guère à y voir une question importante, et à considérer l'influence que les différentes manières de s'amuser peuvent avoir sur les destinées des individus et des sociétés. Et nous sommes sûrs d'en étonner plusieurs en traitant sérieusement devant eux le sujet des divertissements. Le monde s'amuse, mais ne prend pas la peine d'analyser la nature de ses amusements. Pourtant, ce n'est pas faute d'y tenir. Au contraire, il s'y livre avec ardeur, cherchant sans cesse à en inventer de nouveaux, et paraissant enfin faire du plaisir le principal objet de la vie. A tous les siècles, l'homme a voulu se récréer et se divertir ; mais nulle époque n'a montré la soif de jouissances que nous voyons de nos jours. Jamais on n'a porté si loin la recherche et le perfectionnement des plaisirs. Ne sommes-nous pas dans le siècle du progrès ?

Le théâtre de société compte certainement au premier rang parmi ces amusements d'invention nouvelle. Servant à faire briller le talent et les heureuses facultés de ceux qui s'y adonnent, et, par là, mettant en jeu toute une passion puissante, la vanité, ce divertissement devait nécessairement acquiescer une vogue immense. Et Mde de Girardin, parlant avec pleine connaissance de cause, a pu dire avec justesse et vérité que "de tous les plaisirs dus à la civilisation ou même à la corruption, ce qui pourrait bien être synonyme, la comédie de société est sans contredit le plus vif, sinon pour les spectateurs, au moins pour tous les amateurs à prétention qui composent la troupe."

D'un autre côté, destinée à charmer les loisirs des classes bien élevées et des esprits délicats, la comédie de salon semble devoir échapper aux reproches d'immoralité et d'impudicité qu'on a faits, avec trop de raison, au théâtre. On ne saurait voir un foyer de corruption, un agent de destruction morale dans ce qui ne veut plus être qu'une honnête récréation d'honnêtes gens. Cependant, disons-le de suite, il y a des objections, et de graves.

Le théâtre privé ou de société tire naturellement et essentiellement son origine du théâtre public. C'est constater tout d'abord qu'il doit y avoir entre les deux un grand air de ressemblance. Or, on connaît, les censures et les condamnations encourues par le théâtre de toutes les époques, mais plus particulièrement de nos jours. Il y aurait miracle si ce qui est fait à l'imitation d'une chose aussi blâmable était absolument sans reproche.

Mais, pour apporter autre chose que des présomptions, voyons, non pas ce que le théâtre de société peut être ou doit être, mais ce qu'il est réellement. Et d'abord, quelles sont les pièces qu'on y représente ? Bien entendu, ce ne seront pas des tragédies ou de grandes comédies, qui nécessiteraient une foule de personnages, et des frais de mise en scène. On jouera de petites comédies, des vaudevilles, des opérettes, etc. Or, généralement, le caractère de ces pièces n'est pas fort élevé. Ce n'est pas dans ce genre que se déploie le génie des auteurs. La morale est facile, la plaisanterie, quelque peu leste, parfois grivoise, l'intrigue, souvent corsée. Autrement, comment une comédie aurait-elle du succès ? N'oublions pas que cela est de fabrication et de mode parisienne.

Du reste, supposons que la pièce choisie soit de celles dites morales. Cela fait-il qu'il n'y aura plus aucun danger dans nos représentations ? Voici ce que dit à ce sujet un auteur qui a étudié la question d'une manière spéciale :

"Comme les pièces de théâtre, ainsi que les romans, ne vivent que d'amour, vous aurez, pendant tout ce temps, des jeunes femmes et même des jeunes filles qui s'évertueront à parler le mieux possible, *coram populo*, le langage de l'amour, et à en manifester les sentiments avec toutes leurs nuances, les unes pour un autre personnage que leur mari, et les autres pour le jeune premier de la compagnie, quel qu'il soit. Ne voyez-vous aucun danger à jouer ainsi avec les séductions des passions humaines, même en paroles seulement ; et, s'il est déjà périlleux de les lire, quand on ne les éprouve pas, qu'est-ce donc de les reproduire assez vivement pour s'y intéresser soi-même, et y intéresser les autres ? Croyez-vous qu'on puisse le bien faire, jusqu'à l'illusion, sans mettre dans cette fiction quelque chose de la vérité de la passion, et n'est-ce pas dans son cœur qu'il faut trouver cette vérité ? Voilà donc une fiction qui prépare singulièrement à la vérité."

Le premier danger viendra donc du sujet même de la représentation, du rôle que l'on sera obligé de remplir, et dont on ne peut impunément se pénétrer. Maintenant, quels seront les acteurs du théâtre de société ?

Les gens de la société, naturellement, c'est-à-dire des personnes distinguées par leur rang, leur éducation et leur savoir-vivre. Voilà, à coup sûr, d'excellentes garanties que tout ce qui se passera dans ces divertissements sera d'un caractère parfaitement convenable.

Et pourtant, la condition même de ces acteurs improvisés ne présente-t-elle pas un autre mauvais côté de ces amusements ? Quel goût étrange pousse des gens du meilleur ton à envier les succès du comédien et à suivre, en amateur, une profession aussi basse et aussi avilissante ? En vérité, celui qui voudra se donner la peine d'y réfléchir un peu verra dans ce fait une véritable anomalie, et, dans ces personnes, une déchéance et une abdication de dignité. Si la comédie de salon ne mettait en scène que des hommes, les dangers et les inconvénients seraient peut-être moindres. Mais cette jeune fille et cette mère de famille sont-elles bien à leur place sur ce théâtre, quelque restreint et quel qu'intime que soit le cercle des spectateurs et des admirateurs ?

C'est une femme du monde, et du plus grand monde, qui nous répond : "On ne joue que devant quelques intimes, nous le voulons. On choisit avec un scrupule extrême les pièces à représenter, c'est possible. On ne s'associe pour les mettre en scène qu'à des personnes d'une délicatesse éprouvée et d'un tact exquis, nous le croyons encore. On apprend avec une grande facilité, on répète à la hâte, et ce ne sont, en réalité, que quelques moments de loisir employés d'une façon plutôt que d'une autre, nous l'admettons. Mais toutes ces concessions faites, il n'en reste pas moins admis qu'une jeune personne ne peut jouer la comédie sans déchirer le voile dont chacun de ses sentiments intimes doit rester soigneusement enveloppé."

"On répète. C'est-là, chacun l'avoue, le côté piquant des représentations. Il s'établit une certaine familiarité entre les acteurs : cette familiarité, le jeu théâtral l'exige, il y accoutume. Mais ce n'est pas tout : on distribue les rôles, et alors s'effectuent d'étranges rapprochements... Pure convention ! s'écrie-t-on ; illusion de quelques moments qu'on prend, qu'on laisse à volonté !

"Peut-être. Mais pense-t-on pouvoir faire impunément abstraction de ce qu'il y a de plus précieux dans les habitudes d'une femme chrétienne ? Pense-t-on qu'elle puisse mentir un seul instant à ses habitudes de retenue, entendre certains mots, soutenir certains regards, sans que sa chasteté morale ne s'en altère à un degré quelconque ? Oh ! non ; l'âme modeste s'effraie même de la ressemblance avec le péché ; elle se sent mal à l'aise dans cette situation dont la fausseté seule constitue l'innocence."

Mais nous nous demandons quels peuvent être les avantages et les bons résultats de ces délassements, à part le frivole amusement qu'ils procurent aux oisifs ? Aurait-on en vue les intérêts de l'art, le perfectionnement du goût ? A coup sûr, ce n'est pas dans ces exercices qu'on apprendra à connaître et à apprécier le beau. La perfection de la forme n'est ni dans ce qu'on représente, ni dans la manière dont on le représente. Ce n'est pas là qu'une jeune fille se formera l'esprit, pas plus qu'elle ne se formera le cœur. Ce n'est pas là qu'elle se préparera aux devoirs et aux luttes de la vie. Ce que le comédien apprend avant tout, c'est à déguiser ses pensées et ses sentiments, à se présenter avec un extérieur et un langage affectés. Or, la femme n'a pas besoin de pareilles leçons. Mais n'y aurait-il pas d'autres moyens d'employer le temps ? N'y a-t-il point d'autres études et d'autres travaux qui réclament ces jeunes filles, dont l'ignorance et l'inhabileté sont parfois désespérantes ? N'y a-t-il pas d'autres occupations bien autrement importantes, et, en même temps, d'autres jouissances plus calmes et plus pures pour cette jeune mère de famille ? Quel goût et quelle application aura-t-elle pour les soins qu'elle doit donner à ses enfants, à son ménage, lorsque son esprit sera livré à ces recherches frivoles, et qu'elle n'aura plus d'autre souci que d'assurer le triomphe de sa vanité ? Ah ! ce n'est pas ainsi que se sont formées nos mères !

Enfin, la société en est-elle réduite à cette indigence qu'elle ne trouve plus en elle-même le secret de s'amuser, et qu'elle soit obligée d'en demander le secret à ceux qui sont payés pour faire rire ou pleurer le public ? Nos pères n'avaient pas le théâtre de société. Devons-nous croire qu'ils eussent des goûts moins délicats, des manières moins élégantes, ou moins polies ; qu'il y eût alors moins d'esprit et moins de gaieté, et qu'on fût moins heureux ?

Non, si l'on veut parler avec franchise, on sera forcé de convenir qu'en s'adonnant à ce nouveau genre de divertissement, on n'a d'autre but que de satisfaire cette passion pour le théâtre qui est la grande plaie de notre siècle. On n'est pas satisfait d'avoir accès au théâtre public ; on veut avoir le théâtre chez soi ; à force d'admirer et d'applaudir les comédiens, le spectateur veut devenir comédien lui-même, et être applaudi à son tour.

Le salon changé en théâtre ; le maître et la maîtresse de la maison changés en baladins. Ce n'est plus du progrès : c'est une révolution. C'est une atteinte portée à l'inviolabilité du sanctuaire domestique—c'est un échec de plus au caractère pur et sacré de la vie de famille ; c'est un autre signe des temps.

Avant de terminer, nous citerons encore l'opinion d'un journaliste français sur ces comédies de société. Il a résumé, en termes énergiques, les principales objections que nous venons d'exposer :

"De tous les désordres que l'histrionisme peut produire, la comédie de société, malgré son air léger et de peu d'importance, est peut-être l'un des plus graves et des plus dangereux."

"Les autres, on les connaît, et personne ne les nie, depuis les moralistes qui furent des saints, jusqu'à ceux qui sont des philosophes, depuis les Pères et Bossuet jusqu'à Jean-Jacques Rousseau ; tandis que la comédie de société ne paraît guère qu'une occupation innocente, un joli goût de gens bien élevés et d'instincts artistes, un passe-temps charmant, pendant lequel on ne médit point du prochain, comme disent les badands qu'on rencontre au fond de toutes les questions. Les observateurs d'épiderme ne voient dans cet amour envahissant des spectacles que le besoin d'amusement nécessaire à l'homme, et à la misère de sa destinée et de son cœur. Mais ils oublient que les sociétés se jugent par leurs amusements encore plus que par leurs travaux. Elles ressemblent aux enfants dont la supériorité réelle apparaît moins à la classe qu'aux récréations. L'occupation du loisir des peuples donne généralement leur mesure. Que penser d'une société si affolée de théâtre qu'elle se fait théâtre elle-même, et, lasse de son personnage vrai, entre dans les rôles qu'elle répète ?

"Les anciens ont aimé les spectacles, l'histoire nous dit avec quelle fureur. Quand les barbares arrivaient sur l'empire, et que de tous côtés, dans les compétitions pour le sceptre, dans les discordes intestines, le sang coulait et montait, pour les étouffer, jusqu'à la bouche des nations mourantes, il fallait encore à l'antiquité persistante et incorrigible ses cochers, ses gladiateurs, ses histrions et ses cirques."

"Crassus, faisant la guerre aux Parthes, emmenait avec lui une troupe de comédiens, et beaucoup d'autres Romains eurent à leur solde, soit dans la paix, soit dans la guerre, leur troupe de comédiens, comme Crassus. Seulement, ne nous y trompons pas, ces comédiens étaient des esclaves. C'étaient au moins des mercenaires, des affranchis, des gens de bas-étage."

"Ni Crassus, ni personne, même quand Rome, comme une femme qui se jette du haut d'une tour, se précipitait dans sa dernière heure, ne songea une minute à introduire la comédie dans la famille, et à la faire jouer par sa femme, ses filles et ses fils. Même dans Rome éperdue et perdue, dans Rome devenue le corymbant de ses arènes et de ses jeux, une pareille idée ne put effleurer ces cerveaux corrompus, mais qui avaient appris dans la loi romaine la majesté du père et du magistrat domestique : *pater familias*. Eh bien ! voyez donc le progrès des peuples : cette idée devait venir plus tard. Elle paraissait anti-romaine. Le paganisme n'en voulait pas. Elle devait pousser après beaucoup de siècles, il est vrai, dans le cerveau des nations chrétiennes, et nous devions la réaliser avec cette légèreté charmante "qui ne voit pas grand mal à ça" comme nous avons le droit de le dire, tant notre vieillesse, ainsi qu'on le sait, a le cœur pur !

"Et nous avons donné ce dernier spectacle par amour des spectacles. Il faut y réfléchir pour y croire ; ce qui scandaliserait l'antiquité, si on la tirait du sépulcre, ne scandalise nullement le christianisme de nos mœurs. Demandez pourtant au christianisme, demandez à l'Eglise et à la conscience qu'elle pénétre de son esprit, si elle ne voit nul inconvénient à ces amusements artistiques et littéraires, si c'est simplement insignifiant et destiné à nous faire passer agréablement quelques heures, que ces comédies de société qui tuent la société, et que des mères jouent devant leurs filles, quand elles ne les jouent pas en camaraderie avec elles. Demandez à l'Eglise si cette mêlée des enfants et des pères, dans des amusements au moins frivoles, n'affaiblit pas l'autorité parmi les uns et le respect parmi les autres. Demandez-lui enfin, à cette Eglise, qui se connaît en passions, qui juge éternellement le cœur et les reins de l'homme de ses mains puissantes, si la pureté des cœurs et toutes les vertus de la famille ne sont pas menacées de périr dans ces comédies qui chauffent à blanc toutes les vanités, en concentrant le feu de tous les regards sur elles."

Nous croyons inutile d'insister sur les conclusions que nous devons tirer de ce qui précède, et sur l'application que nous devons en faire. Ne voyant pas du tout ce que nous pourrions gagner à l'introduction du théâtre de salon en ce pays ; mais, au contraire, voyant parfaitement ce que nous aurions à y perdre, il nous reste seulement à exprimer le désir que ce genre d'amusement ne puisse jamais prendre racine dans notre société. Dussions-nous être traités d'arriérés et de rétrogrades, abstenons-nous de goûter à ces beaux fruits de la civilisation d'entremer : nous ne nous en porterons que mieux.

Avril 1877.

M. J.

ÇA ET LÀ

Au moment où les orgues de barbarie se préparent à reparaitre avec le retour des beaux jours, et à recommencer leur atroce fonction, on lira avec intérêt le *fait divers* suivant que rapporte un journal de New-York :

"Deux joueurs d'orgue italiens, Tomaso Dunderi et Antonio Mazzoni, comparaissaient avant-hier devant la cour des "Special Sessions," sous la double accusation de cruauté envers deux enfants et le public, portée par M. Edward Chiardi, au nom de la société protectrice des enfants. Chacun des musiciens était accompagné d'un enfant qu'il nommait son fils ; cela faisait l'objet de la première accusation. La seconde, qui rencontrera l'approbation de toutes les personnes raisonnables, était formulée ainsi : "Que ledit Antonio s'est fait un métier de parcourir les rues publiques, portant avec lui

"une boîte carrée pourvue d'une manivelle, au moyen de laquelle il fait sortir de la boîte des sons horriblement discordants qui écorchent les oreilles et attaquent le système nerveux des habitants de notre glorieuse métropole."

"Mazzoni a été reconnu coupable sur les deux accusations et condamné à payer une amende de \$50. Quant à Dunderi, il a été envoyé pour un mois à la prison de ville."

Cette allégation relativement au délit particulier que commettent les joueurs d'orgue de barbarie est superbe. Il ne lui manquerait qu'd'être appuyée sur une section du statut criminel pour servir dans notre pays à la répression de ce fléau.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur,

Comme je sais que, généralement, de longues discussions littéraires sont ennuyantes pour la plupart des lecteurs, je ne prendrai pas la peine de répondre à M. Tremblay, qui, ne pouvant justifier sa boutade injuste et anti-patriotique à l'égard de nos écrivains, aurait dû comprendre que le silence est d'or dans de pareilles circonstances.

Il devrait remercier les rédacteurs de *L'Opinion Publique* d'avoir refusé de publier sa correspondance ; car, vraiment, elle est de nature à détromper tous ceux qui pouvaient s'imaginer que ses appréciations avaient quelque mérite. Ne voulant aucun mal à M. Tremblay, je ne relèverai pas toutes les erreurs et les impertinences que contient son écrit. Il répète si souvent d'ailleurs, que son opinion ne vaut rien, que les écrivains dont il parle ne doivent pas tenir compte de ses appréciations, qu'il serait absurde de donner à ses paroles la moindre importance.

Il suffira de citer l'un de ses principaux arguments pour juger du reste.

Il prétend qu'on ne devrait plus écrire, parce qu'il est impossible de faire mieux que ce qui a été fait. D'après ce raisonnement, on ne devrait plus écrire en France depuis deux siècles, et on ne devrait même plus chercher à rien inventer dans le domaine des sciences, car on ne trouvera jamais rien de plus remarquable que l'imprimerie, la vapeur et l'électricité. Que dis-je ? On aurait dû arrêter, depuis longtemps, la propagation des espèces, et M. Tremblay n'aurait jamais dû naître, car il n'est pas supérieur à ce que le monde a produit jusqu'à présent. Dans tous les cas (pour être conséquent), il ne devrait pas écrire.

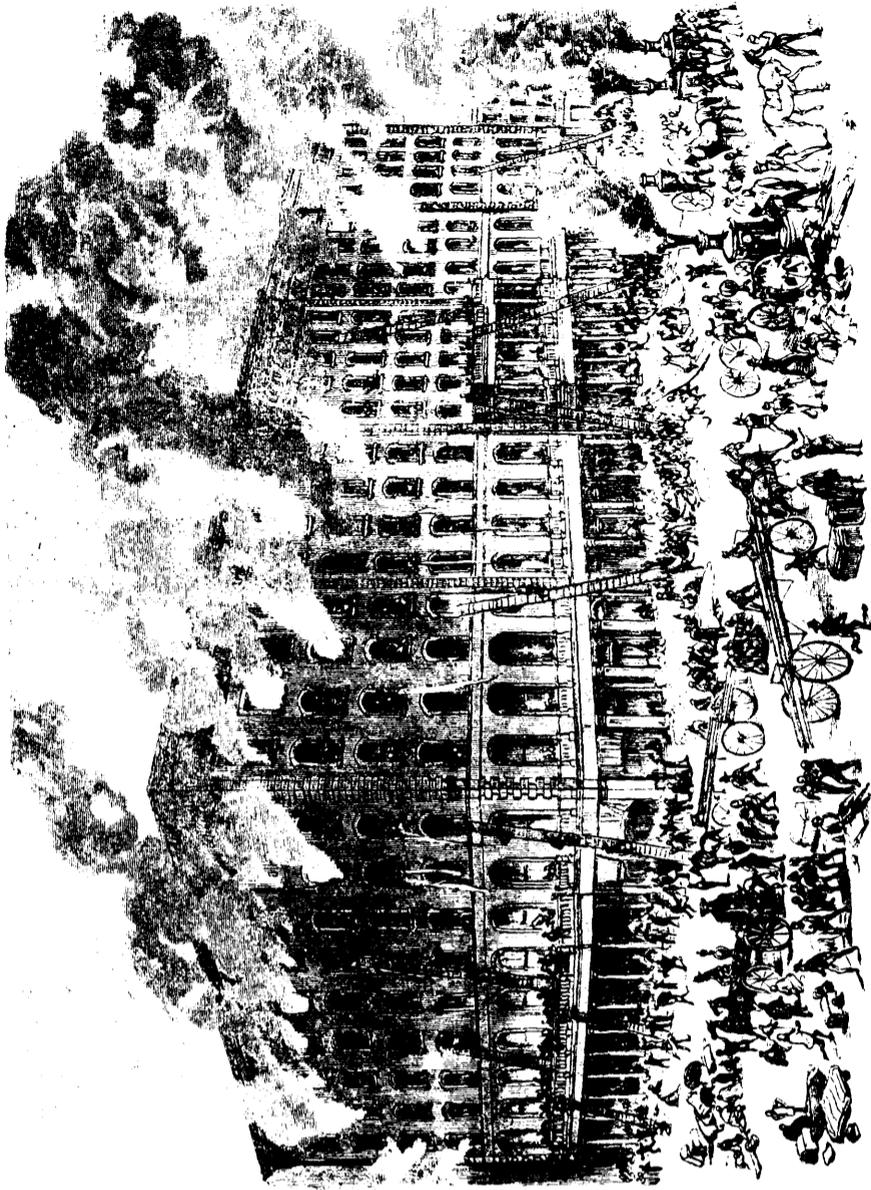
DELTA.

LES FILS DE LA LIBERTÉ

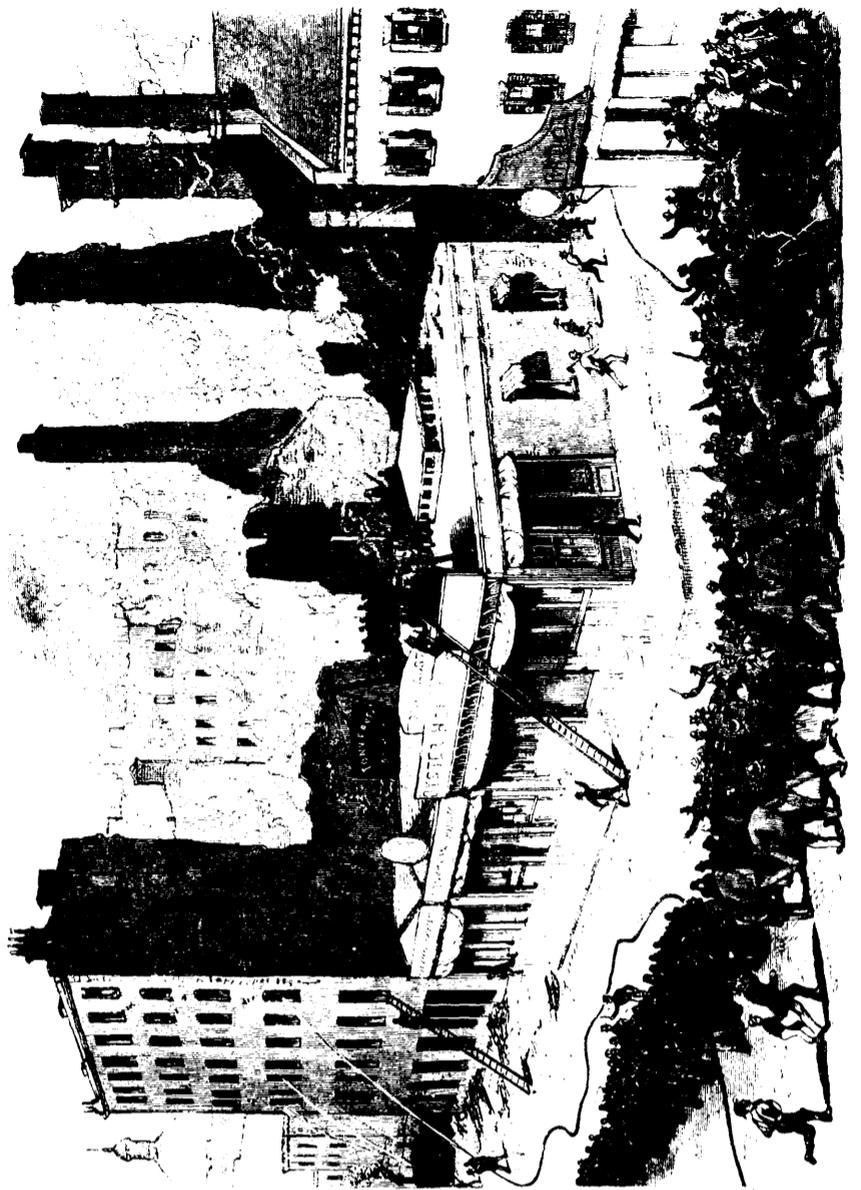
Noms des Fils de la Liberté qu'on trouve écrits sur un vieux tableau autour du portrait de l'hon. L. J. Papineau :

André Ouimet, président.
J. L. Beaudry, maire actuel de Montréal, et Jos. Martel, vice-présidents.
G. H. E. Therrien, secrétaire-archiviste.
Georges de Boucherville, Greffier du Conseil Législatif de Québec, secrétaire-correspondant.
François Tulloch, assistant-secrétaire-correspondant, notaire, mort.
J. L. Neysmith, marchand, mort.
Toussaint Demers.
Narcisse Lafrenière, sellier, encore vivant.
Pierre Grenier.
Louis Dumais, boucher, mort.
Joseph Letoré, typographe, mort.
L. P. Boivin, bijoutier, mort.
Remi Courcelles, tailleur, mort.
Casimir Arcourt, cordonnier, mort à Chicago.
Dr. Amable Simard.
J. B. Label.
Joseph Gaudry.
James Finney.
Louis Lebeau.
Thomas Barbe, meublier, Montréal.
F. Tavernier.
Joseph Dufaux, Montréal, marchand.
Joseph Leduc.
Paul Martin.
P. J. Damour.
Henri Lacaille.
Pierre Larcenue.
N. Berthiaume.
Narcisse Valois, l'un des hommes les plus entreprenants et des Canadiens-français les plus estimés de Montréal.
H. Carron.
H. A. Gauvin, l'un des exilés des Berrandus, mort.
André Lacroix.
C. O. Perrault tués à Saint-Denis.
Chamilly de Lorimier.
Norbert Laroche, mort à la Nouvelle-Orléans, compromis dans l'affaire Weir.
André Giguère, sellier, mort.
Louis Barré, tanneur, mort.
Simon Crévier, commerçant de cuire mort.
André Lapierre, bien connu à Montréal, ancien marchand de cuir, encore vivant.
J. B. Brien.
A. B. Papineau, notaire à Saint-Martin, encore vivant.
Rodolphe Desrivières, marchand, mort.

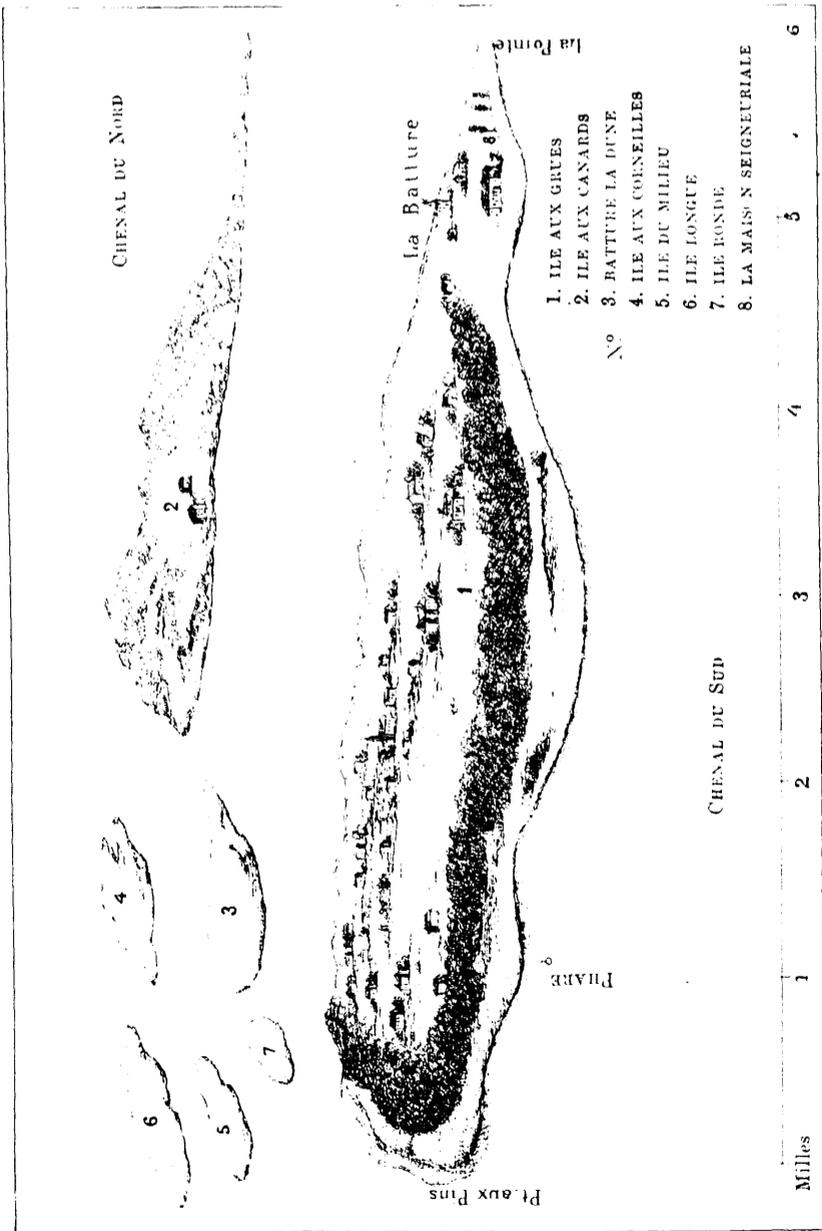
— M. Victor Thériault, entrepreneur de pompes funèbres, dont l'établissement a été détruit par le désastreux incendie de dimanche dernier, a ouvert un autre magasin au No. 20, rue Saint-Urbain, à quelques portes de son ancienne place.



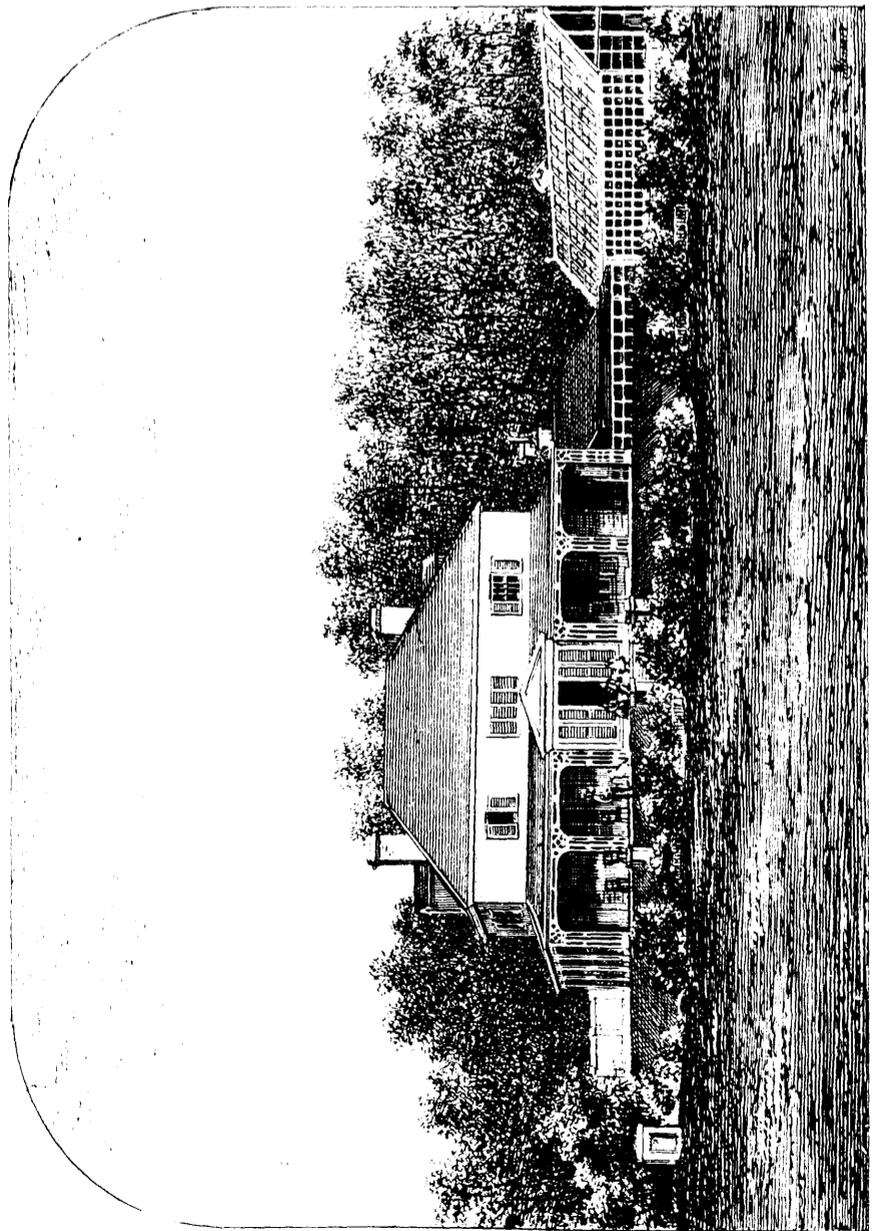
ST. LOUIS—INCENDIE DE SOUTHERN HOTEL, LE 11 AVRIL



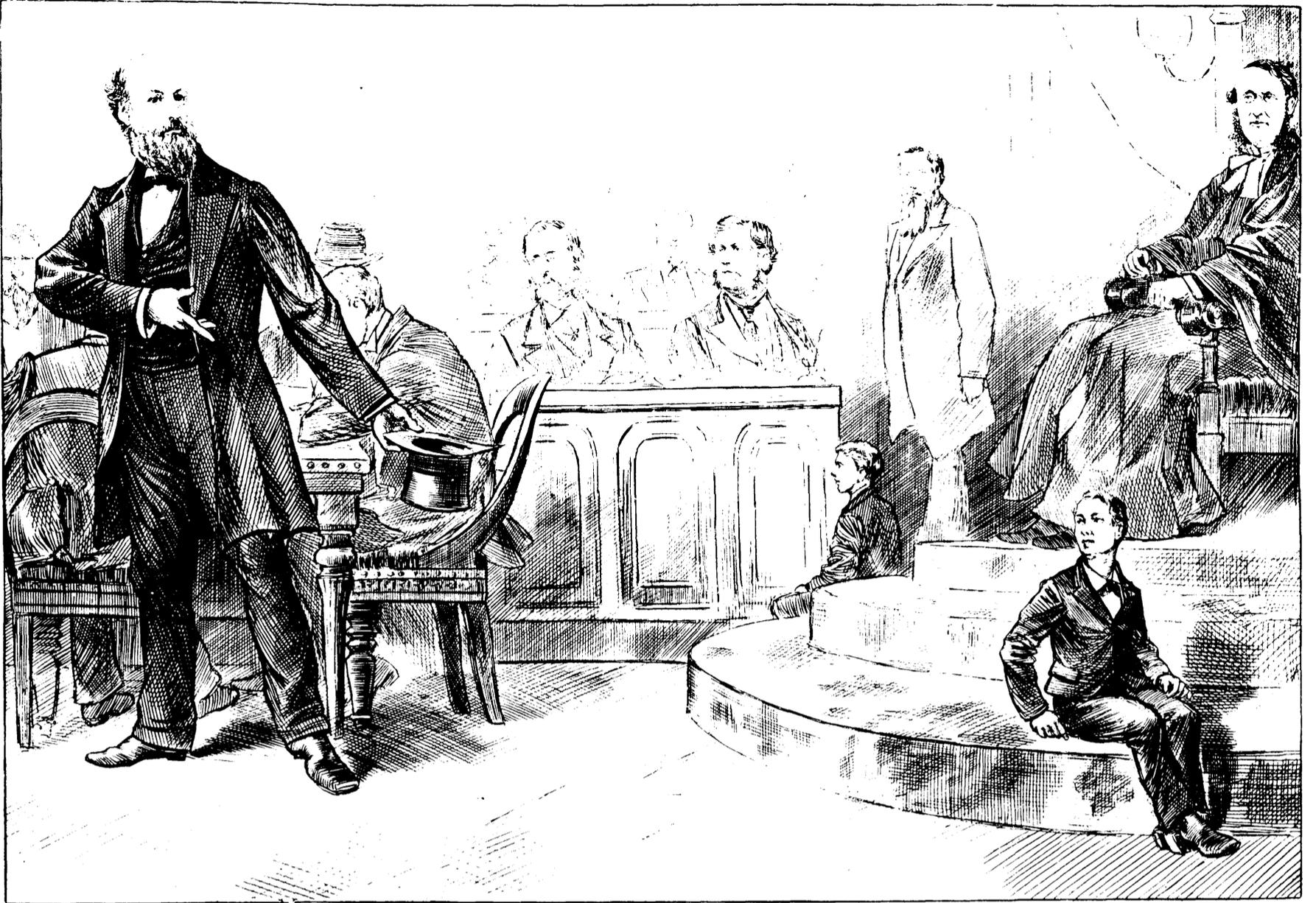
ST. LOUIS—RECHERCHE DE CADAVRES DANS LES DEBRIS DU SOUTHERN HOTEL



ILE AUX GRUES, COMTE DE MONTMAGNY



SPENCER GRANGE, SILLERY, QUÉBEC



OTTAWA—M. J. M. CURRIER RÉSIGNANT SON SIÈGE DANS LA CHAMBRE DES COMMUNES—D'APRÈS UN CROQUIS DE NOTRE ARTISTE



LA PLAINE DE MARATHON

SONNETS ET FAISEURS DE SONNETS

Nos muses sont en proie aux faiseurs de sonnets :
Elles et le lecteur en vain demandent grâce.
—Un rimeur outragé d'entraînés n'eût jamais—
Les nôtres, Dieu merci, sont de la pire race :

Ils nous jettent au nez, chaque mois, des bouquets
Et des fleurs qu'à baiser Zéphyr fait la grimace.
L'un ramasse en rime les sonnets qu'il a faits :
L'autre immole un sonnet d'abord dans sa préface.

Sonnets ci, sonnets là, sonnets partout. Celui
Qui peut faire un sonnet est grand homme aujourd'hui :
Au quatorzième vers est le bonheur suprême.

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème.
Nos rimeurs et les vers ont saisi Despreaux :
L'un seul de leurs sonnets renferme cent défauts !

A. LACORDE.

Ottawa, 15 avril.

NOTE Etc.—Le sonnet ci-dessus justifie le dernier
vers, et l'intention de l'auteur justifie le sonnet.

LE SORCIER

DE

MONT GRANIER

DEUXIEME PARTIE

L'ECHANSON DE MIRIBEL

Non ! tous les cœurs n'ont pas le ver de l'égoïsme.
Tous les riches n'ont pas fouillé dans le borbier ;
La pudeur croit, plus belle, à côté du cynisme ;
Les prés ont plus de fleurs à côté du charnier.

(OUGIER. Feuilles mortes.)

VI

LE FESTIN DE MONSIEUR DE BELLETRUCHE.

Le lendemain, Prigent du Rocher sortit de
grand matin, après avoir longuement conversé
avec sa mère et sa sœur. Le résultat de cet
entretien fut que le mendiant Jérôme restait
désormais chez les du Rocher, à titre de ser-
viteur. Jérôme parut satisfait au-delà de ses
désirs. On lui donna des vêtements conve-
nables, et dès le jour même, il se mit coura-
geusement à la besogne.

En quittant la maison, Prigent, portant à la
main un gros bouquet de violettes et de prime-
vères, se dirigea tout droit vers l'hôtellerie de
l'Orme.

Césaire Fenouil, debout sur le seuil de l'hô-
tellerie, s'entretenait avec son voisin Crépin
Tardiguet, le cordonnier-juré.

—Tiens ! s'écria celui-ci, c'est monseigneur
Prigent.

—En personne ! Et joyeux de vous voir bien
portant, maître Crépin.

—Aldobrande est à la messe, sire Prigent,
dit Fenouil. Depuis qu'il est entendu que les
noeux auront lieu le 25 mars—on carême !—par
dispense de Sa Grâce notre seigneur l'Évêque...

—En carême ! interrompit Crépin, au comble
de l'étonnement.

—Oui, maître, répondit tristement le jeune
homme. Enlaidie a exigé que je demandasse
cette faveur à monseigneur de Miribel ; elle
vent, dit-elle, me voir l'heureux époux de son
amie Aldobrande, avant de quitter ce monde
pour le ciel.

Pauvre chère fille ! dirent tous deux Cré-
pin et Césaire, émus jusqu'aux larmes. C'est
un ange qui manque au paradis du bon Dieu.

L'hôtelier, craignant de voir la causerie s'en-
gager sur un sujet aussi triste, reprit :

—Eh bien ! sire Prigent, donnez-moi votre
bouquet : je vous promets qu'Aldobrande l'aura
dès son retour.

L'échanson fit une moue significative :

—He ! Je sais bien que ce n'est pas la même
chose, dit gaiement Fenouil. Du reste, vous
pouvez attendre, entrons dans la cuisine, et
nous boirons un verre de godale... ou deux,
à la santé de votre bonne sœur.

Non, je vous remercie, maître Fenouil.

Vous préférez peut-être l'hyppocras ?...

—Je préférerais à tout un verre d'eau pure,
si j'avais soif...

De mon temps, dit Césaire en secouant la
tête, une mesure de cervoise ou de vin...

Prigent vit clairement que son futur beau-
père allait entamer un récit, dont rien ne
pourrait ralentir le prolifique développement. Il
se hâta de lui remettre son paquet de violettes
et s'enfuit d'un pas rapide.

Au détour de la rue Boreière, il se trouva
face à face avec Oger de Ternier, qui l'arrêta au
passage en lui disant :

—Tu cours à perdre haleine, où vas-tu ? A
peine as-tu soulevé de ta belle cape de drap vert,
qu'il te va comme une bague à mon doigt ? Es-tu,
ce soir, du festin de Belletruche ? On dit que
tu te maries dans quelques jours, est-ce vrai ?
Et l'on ajoute que ta fiancée n'est point la fu-
ture d'un prince ?

Par la *Joyeux* du grand Charlemagne !
monseigneur de Ternier, je crois que vous m'inter-
rogez !... Puisque tu veux le savoir, eh bien,
oui ! je suis du festin de Belletruche, lequel a
reçu du prince le titre de baron, pour avoir in-
venté je ne sais quel feu grégois qui brûle
même dans l'eau.

—Et le mariage ?

—Tu es, de droit, invité à la noce. Présen-
tement, je vais chez l'orfèvre, acheter des
joyaux ; chez l'armurier, choisir une épée de
parade ; chez le gantier, me munir d'un cha-
peçon et d'un toquet. Sur quoi, à ce soir,
mon cher Oger !

Il repoussa le jeune seigneur, et reprit sa
gâche, tandis que Ternier, se frottant l'épaule
d'une main, et rajustant de l'autre son gorge-
rin de dentelles, s'écriait :

—Un rude poignet !... mais un cœur d'or !

Vers quatre heures après midi, Prigent du
Rocher se rendit à l'hôtel de Belletruche, où
se trouvait déjà assemblée nombreuse compa-
gnie.

La salle où devait avoir lieu le festin était
tendue de tapisseries de haute-lice ; ornée à
chaque bout d'un immense dressoir, chargé de
pièces d'argenterie de toutes sortes.

Une jonchée de branches de sapin couvrait
les dalles et remplaçait les tapis, dont l'usage
n'était point encore connu.

Une table, couverte de coupes, de cuillers
d'ivoire ou d'argent et de flacons de toutes
formes et de toute grandeur, occupait le milieu
de la salle. Elle avait la forme d'un T ; seize
escabeaux de bois, recouverts de tapis de cuir,
l'entouraient ; au haut, un fauteuil à dossier
indiquait la place d'honneur.

Du côté opposé aux fenêtres, une draperie for-
mait une sorte de théâtre, derrière lequel
étaient placés deux joueurs de viole et un joueur
de flûte.

Dès que les convives eurent pris place, les
valets et les pages leur distribuèrent à chacun
un pain brun de forme ronde et plate, nommé
tronchoir, lequel devait servir d'assiette.

La place d'honneur était occupée par Jean
Sallières d'Arve, baron des Cuiques et Villards,
gouverneur pour l'évêque des châteaux et for-
teresses des frontières du diocèse. A sa droite
venait Ennemond de Belletruche, le cham-
bellan des Colompnes, le chanoine Henry de
Ternier, son neveu Oger, un autre chanoine
du nom de Wilfrid d'Arstel, Léodrand de Ma-
réchal, beau-frère de Belletruche, Odon de
Passier et Louis de la Charnée ; de l'autre
côté, s'asseyaient Pierre de la Chambre, vic-
comte de Maurienne, Prigent du Rocher,
Maxime des Flammes, Eudes de Barberaz,
Jean de Luciane, Edouard de Voigé-Lépiguy,
Artus de Passier et Charles du Pont.

Le premier service du plantureux repas offert
à ses invités par messire de Belletruche était
composé de quatre potages, ni plus, ni moins ;
potage de pain au lait parfumé avec du gin-
gembre et du safran ; grimose (1) ; soupe au
vin ; soupe crastelée, saupoudrée de cannelle et
semée de graines de grenades.

Tout d'abord, ce ne fut dans la salle qu'un
brouhaha indistinct. On commençait par don-
ner satisfaction à l'appétit, avant de penser aux
choses de l'esprit. Le proverbe : *ventre affamé*
n'a pas d'oreilles, recevait ici son application.

M. le chanoine de Ternier causait à demi-
voix avec le chambellan des Colompnes.

—Pourquoi donc Monseigneur l'évêque n'a-
t-il pas été invité ? demandait le chanoine.

—Monseigneur devait venir, mais une légère
indisposition...

—Et que se dit-il de nouveau à la cour de
Savoie ? demandait au seigneur de la Chambre
Prigent du Rocher.

—Rien ou peu de chose !

—Mais encore ?

—On parle de différents mariages. Celui du
prince Boniface avec une princesse anglaise, en
particulier.

Après les potages, on servit, sur un magni-
fique plat d'argent, deux crabes, qu'on nommait
alors des *karrambes*. Il fallait avoir au moins
deux mille livres de rentes pour se permettre
une telle prodigalité ! Aussi un cri d'admiration
s'éleva-t-il autour de la table lorsqu'on vit appa-
raître ces fruits de l'océan.

—Vous nous traitez royalement, Belle-
truche ! exclama Oger de Ternier, qui venait
de boire une grande coupe d'hyppocras et dont
les yeux commençaient à briller plus que de
coutume.

Belletruche essaya de prendre un air modeste,
sans pouvoir y parvenir.

Deux pages entrèrent, portant, l'un un co-
chon de lait rôti tout entier et farci de marrons,
l'autre, un plateau chargé de huit ou dix lapins
entassés les uns sur les autres.

On plaça, en même temps sur la table, six
autres plats : trois de légumes et trois de gin-
gibre ; du fenouil, des courges au gratin, des
pois au lard—ce qui était alors considéré comme
un mets royal—un énorme quartier de cha-
mois, une pile de béccasses entourées de persil
et trois hérons servis dans leur peau, avec toutes
leurs plumes.

Comme boisson, on avait de la cervoise, du
cidre, du moré—liqueur faite avec des mûres—
et du vin claret.

L'étonnement des convives devint de la stu-
péfaction, et leur admiration se changea en fré-
nésie, lorsque le troisième service apparut, porté
par douze pages, précédés d'un maître d'hôtel
et suivis de quatre hommes d'armes qui faisaient
résonner avec fracas le manche de leurs halber-
dards sur les dalles.

Ce troisième service se composait de douze
mets servis en double ; c'était un pâté de cham-
pignons, un cuissoit de chevreuil, un fromage de
Milau, un civet de cerf aux navets, un blanc-
manger de chapon, des perdrix à l'orange, des
oufs à la broche, des oisons à la malvoisie, et
cinq autres ragouts non moins singuliers et non
moins recherchés.

Cette profusion de mets, cette recherche
étaient un des grands luxes de l'époque ; l'appa-
rât formidable des chevaliers et des preux
s'accommodait volontiers de cette énorme quan-
tité de viandes ; mais il faut dire aussi que
l'on préférait la quantité à la qualité. Aussi,

(1) La grimose se faisait avec du bouillon, des œufs
battus, du verjus et des tranches de bœuf bouilli.

les convives de messire de Belletruche étaient
ils prodigieusement surpris et tout aussi prodi-
gieusement charmés.

Quant à nous, si nous avons tenu à décrire
avec tant de minutie ce festin pantagruélesque,
c'est que nous avons voulu prouver que l'art cu-
linaire était, au XIII^e siècle, tout aussi raffiné
qu'au XIX^e.

Au moment où l'on allait servir le dessert, les
musiciens, qui n'avaient pas cessé de se faire
entendre pendant tout le repas, se turent subite-
ment.

La nuit était venue sur ces entrefaites.

Dix hommes d'armes, couverts de cuirasses
d'acier, casque en tête, esparton à la main, en-
trèrent dans la salle, tenant chacun une torche
de cire à laquelle leur bouclier étincelant ser-
vait de réflecteur.

Une troupe de jongleurs, vêtus de costumes
bizarres, adoublés de peaux d'ours, montèrent
sur l'estrade et se mirent à exécuter, devant la
noble compagnie, des tours aussi nombreux que
variés.

C'était là ce qu'on appelait un *entremets*.

Vers huit heures—il y en avait quatre que les
convives étaient à table—on apporta solennelle-
ment le dessert, et, dès lors, la conversation
devint générale.

—Vous offrirai-je de cette compote de châ-
taignes de Lombardie à l'eau rose ? demanda
Eudes de Barberaz au sire de Luciane.

—Je vous remercie. Pour l'instant, mes
sympathies sont acquises à ces figues de Malte
confites dans le malvoisie.

—Pour moi, déclara Belletruche, je préfère
aux compotes et aux fruits qui emplissent l'es-
tomac sans le renforcer, ce beau fromage des
Villards. Voyez comme il est blanc et tendre.

—C'est le cas d'appliquer le dicton si connu,
s'écria Ternier.

Et il se mit à chanter à pleine voix ce lai re-
latif aux qualités que doit réunir le fromage
pour être parfait :

Non mie blanc comme Hélaïne
Non mie plourant com Magdalaine
Non Argus, mais au tout aveugle
Et aussi pesant comme un bugle.
Contre le poulce soit rebelle
Et qu'il ait tigneuse cotelle !
Sans yeux, sans plourer, non pas blanc,
Tigneux, rebelle, bien pesant.

Le chanoine de Ternier approuva du bonnet,
et le chanoine d'Arstel, brandissant son cou-
teau, et s'emparant du plat où était le fromage,
s'écria :

—*Non Argus, nec Elena, nec Maria-Magda-
lena sed Lazarus et Martinus respondens Pontifi-
ci !*

—Ce qui veut dire, confirma doctement Belle-
truche, que le fromage doit être jaune, sec, sans
yeux, et qu'il ne doit pas plus céder à la pres-
sion que l'âne Martin ne céda devant les ponti-
fices de Rome, sous le règne de monsieur l'em-
pereur César !

—Oh ! oh ! s'écria Ternier, vous savez donc
le latin, sire Ennemond !

—Notre hôte est un puits de science ! dit M.
de Passier.

—A preuve que notre redouté seigneur Amé-
dée IV l'a fait baron, en récompense d'une im-
portante découverte, ajouta M. de la Charnée.

—Eh bien, baron de Belletruche, dit M. de
la Chambre, ne nous direz-vous rien de cette
découverte ?

Belletruche, au préalable, emplit une coupe
de vin de Grenache et la but d'un trait, afin de
se donner un peu de courage, puis, d'une voix
un peu troublée, il commença le récit suivant :
—Figurez-vous, messeigneurs, que j'étais dans
l'idée, il y a quelque temps, d'étudier avec M.
Vital Saumaz, la cabale, l'alchimie et autres
sciences philosophiques et mystérieuses...
J'installai donc un grand secret—car c'est, à
mon avis, chose indigne d'un seigneur que de
faire œuvre de ses deux mains—j'installai un
laboratoire dans ma maison de la rue de l'Orme.
Le savant Saumaz voulut bien m'éclairer de ses
lumières, et, en deux mois, croyez-le, messei-
gneurs, j'étais passé maître en la science cabal-
istique...

Il s'interrompit, comme pour demander des
applaudissements.

Un murmure d'admiration, sincère chez les
uns, ironique chez les autres, s'éleva de toutes
parts.

Belletruche crut devoir prendre un air mo-
deste et continua :

—Un jour donc, ou plutôt une nuit, je me
trouvais seul dans mon laboratoire. Depuis
longtemps je ruminais le projet de découvrir le
secret de ce mystérieux feu grégois, auquel les
Grecs doivent toutes leurs victoires. Je n'avais
pu réussir jusque là, et je voulais tenter une nou-
velle épreuve. Je mêlai, dans une cornue, dif-
férents sels dont je ne vous énumérerai pas les
noms, et quel ne fut pas mon étonnement, lors-
que je vis une flamme brillante s'élever au-des-
sus de ma cornue. Je versai dans mon récipi-
ent de l'eau, de l'huile, du vin, mais rien ne
put diminuer l'intensité de la flamme.

S'inclinant d'un air modeste, Ennemond de
Belletruche se rassit et attaqua vigoureusement
un énorme plat de pruneaux, qu'on appelait
alors *anzibets* (2).

—Ainsi vous fîtes part de votre découverte au
comte de Savoie, et...

—Non pas ! Non pas ! interrompit Enne-
mond, la bouche pleine. Je racontai simple-
ment la chose à maître Saumaz, qui voulut bien
la redire à l'évêque, lequel eut l'insigne bonté
d'en parler au comte de Savoie.

—Enfin ! monsieur mon ami, vous voilà
baron, et vous aurez le droit de timbrer votre
casque d'un tortil au fil de perles.

—Distinction bien méritée, ironie à part," dit
à l'oreille de Prigent du Rocher son voisin, le
seigneur Sallières d'Arve.

Prigent sourit.

—Il faut savoir, répondit-il de façon à se faire
entendre de son interlocuteur seulement, que
Vital Saumaz est le seul inventeur de ce feu
mystérieux. Il en a le mérite, et M. de Belle-
truche, l'honneur.

—Et quand pourrons-nous visiter votre labo-
ratoire ? demanda Oger de Ternier.

—Quand il vous plaira, mes... !

Une immense clameur l'interrompit.

Au dehors, on entendait un tumulte épou-
vantable, que dominaient les sons lugubres du
tocsin et les cris de :

—Au feu ! Au feu !

(A continuer.)

RUINES DE BEAUMANOIR, 1859

(Pour la gravure, voir notre feuille du 26 avril 1877.)

Cette mystérieuse structure, dont le
temps, et l'aquilon chaque automne, dégra-
dent quelques pierres, s'élève morne et
délaquée au centre d'un lopin de terre de
dix arpents, appartenant à M. W. Craw-
ford, marchand de Québec, au pied de la
montagne de Charlesbourg, cinq milles de
Québec. Ça dû être une bien solide mai-
son, à deux étages, longue de cinquante-
cinq pieds et large de trente-cinq. L'octo-
gonaire M. Wyse, de Charlesbourg,
nous dit l'avoir vue, en 1819, munie d'une
ample piazza ; le toit, les chambres, les
portes, tout était alors au complet.

Si ce n'était pour servir de fort contre
la férocité indienne, aux premiers temps
de la colonie (et la Mère de l'Incarnation
nous dit qu'il existait des petits forts à
Beauport, à Sillery et ailleurs), pourquoi
aurait-on bâti d'une manière si massive,
si durable ?

Date-t-elle de l'ère du grand Intendant
Talon, bien connu par ses idées de colo-
nisation larges et pratiques ? C'est possi-
ble : Colbert se plaisait à aider l'illustre
Intendant. En 1675, Louis XIV concéda
à M. le comte Talon la seigneurie des
Islets, avec les trois villages voisins :
Bourg Royal, Bourg La Reine, Bourg
Talon ; le tout, plus tard, se transformait
en la baronnie d'Orsainville. Beaumanoir
aurait-il été le fort ou château du comte
Talon ? Notre vieil et regretté ami, l'his-
torien Ferland, que nous avons plus d'une
fois consulté au sujet de ces ruines, dans
une petite note qu'il nous adressait et que
nous conservons précieusement, avoua
que, sur ce point, sa science historique lui
faisait défaut, suggérant ingénument que
peut-être le château ne datait que du com-
mencement du siècle actuel : " Qui sait,
disait-il, si le Club des Barons, vers 1807,
n'allait y faire leurs banquets ou une
fête champêtre pendant la belle saison, et
que le souterrain et la tour ne leur ser-
vaient pour y déposer leur appétissant
Madère et leur bon vieux vin d'Opport ? "

Eh ! bien, voilà à peu près le seul châ-
teau antique que nos campagnes cana-
diennes auraient pu réclamer, et dire que,
sur ce chapitre, nos annales sont silen-
cieuses—muettes comme la tombe ! C'est
grand dommage.

Si la page de l'histoire ne dit mot, l'im-
agination des romanciers y a suppléé.

Toutes nos recherches archéologiques, à
nous, sur l'origine et l'histoire de Beau-
manoir, se réduisent à quelques bribes
puisées, d'abord, aux titres de propriétés
que M. Crawford a bien voulu nous pas-
ser, et à une lettre écrite du château en
1776, alors qu'il se nommait l'HERMITAGE,
par le propriétaire d'alors, qui s'y était ré-
fugié pendant l'hiver 1775-76, pour éluder
les perquisitions du général Arnold, dont
l'armée investissait Québec. Cette lettre
de M. Stewart a paru dans le *Canadian H.
Historical News* du 21 d'avril.)

M. Stewart, propriétaire du château en
1780, par acte devant notaire, le cède à
trois marchands de Québec bien connus :

Charles Stewart, avocat et notaire demeurant
à Québec, propriétaire du fief du Grand Pré,
autrefois dit de la Mistangue ou Mont Plai-
sir, à la Carnadière, par acte de vente du 25
juin 1780, devant Jean Antoine Panet, N. P.,
concéde à titre de cens et rentes seigneuriales,
à Monsieur Jean Leves, le Jeune, Simon Fraser,
le Jeune, et William Wilson, négociant en cette
ville, 10 arpents de front situés dans le fief
Grand Pré ou Mont Plaisir, à la Carnadière, au
lieu nommé la Montagne ou l'Hermitage, pre-

(2) De l'espagnol *anzibets*.

nant d'un bout, vers le sud aux terres de Joseph Bédard et Jean-Baptiste LeRoux dit Cardinal, et allant en profondeur vers le nord, quatorze arpents ou environ, jusqu'à la vieille clôture du verger, icelui verger compris en la présente concession et vente, les dix arpents de front joignant du côté du sud-ouest au fief de la Trinité, appartenant au Séminaire, et du côté du nord-ouest, à la terre de Jean Chattereau, ensemble la maison à deux étages, une grange et une étable en bois, construits sur les dits dix arpents.

Le 12 août 1805, John Lees et al. revendaient à Charles Stewart, *Comptroller of Customs, Québec*. Voilà, jusqu'à présent, tout ce que j'ai pu trouver d'authentique sur Beaumanoir. Écoutez maintenant nos bons amis les romanciers.

M. Amédée Papineau, fils de l'hon. Ls.-Joseph Papineau, relatait, sous forme de nouvelle, une petite excursion champêtre qu'il faisait avec son illustre père, aux ruines du château en 1831, où la légende de Caroline s'installait pour la première fois. (Voir le *Répertoire National* de M. Huston).

En 1863, je rendais compte dans les *Maple Leaves*—en 1874, dans une brochure—d'une visite que je fis en 1843 à ces décombres mousseux, étant alors élève de belles-lettres au Séminaire de Québec.

M. J. Marmette fixe à Beaumanoir le théâtre de quelques-unes des scènes les plus palpitantes de son roman sur l'Intendant Bigot; c'est là que Frumois, le damné serviteur de l'Intendant, dépose la pauvre Dlle de Rochebrune, proie convoitée par le luxurieux propriétaire de ce *Parc aux Cerfs*: là, l'œil vigilant de l'amant, Raoul de Beaulac, découvre sa tendre fiancée; là, se rend à temps la maîtresse de Bigot, Angélique de Meloises, pour en expulser une rivale possible.

Plus tard, M. W. C. Howells, notre ami, allait puiser à Beaumanoir une des scènes les plus émouvantes de son gentil roman canadien: *A Chance Acquaintance*.

Enfin, Beaumanoir vient d'ouvrir ses portes à une autre héroïne, la belle, tendre et délaissée Caroline de Saint-Castin, la fille du fier baron de Saint-Castin, si célèbre en Acadie, etc. C'est à M. William Kirby, de Niagara, l'auteur du roman *Le Chien d'Or*, qui, avec les *Bastomais*, fait les délices de tout Québec, que l'on redoit cette suave figure. Elle vaudra, sans aucun doute, à Beaumanoir bien des pèlerins pendant la saison des feuilles.

Nous avons présenté Beaumanoir tel qu'esquissé en 1859, par l'historien de Washington, Benson J. Lossing. De la vieille ruine, il n'existe maintenant que les murs des pignons et le mur de refend.

J. M. LEMOINE.

Sillery, 20 avril 1877.

ESQUISSES LITTÉRAIRES

LES CHRONIQUES DE FABRE

Le monde littéraire est en pleine activité. Chaque ouvrier de la pensée travaille à son œuvre, et, à force de la polir, caresse l'idée de la rendre immortelle. Tantôt apparaît une publication inédite, dont le public, d'ordinaire si indifférent, s'empare par simple curiosité et qu'il abandonne quelquefois avant d'avoir terminé la lecture de la préface. Tantôt, un écrivain qui aura éparpillé ses écrits dans les journaux et les revues, condensera ses œuvres éparses, les retouchera d'une main plus expérimentée, et leur donnera, grâce à un éditeur complaisant, alléché par une liste interminable de souscripteurs, une forme durable, et qui puisse lutter plus longtemps contre l'oubli qui vient si vite pour les lettres en Canada.

C'est ce que vient de faire Fabre. Sous le titre de *Chroniques*, il a réuni les étincelantes causeries autrefois tant applaudies à Montréal et à Québec, et ces écrits pleins de verve que dévorait les lecteurs des grands journaux. Chose qui n'arrive que dans le monde des lettres, et d'autant plus surprenante que le Canada n'est pas coutumier du fait, ces causeries, assaisonnées du vrai sel gaulois, qui ont eu tant de succès autrefois, vont reprendre encore une fois la vogue. Seulement, en 1866, on dévorait ces produits délicats de l'esprit

canadien, tandis qu'en 1877, une génération nouvelle, plus amie des lettres et moins affamée de bonne littérature, va les déguster à loisir. Je suis de ce nombre.

Ce volume de chroniques est, sans contredit, un des plus intéressants de notre littérature. C'est une production moitié canadienne, moitié française; car Fabre est Canadien par le cœur, Français par l'esprit. Il a emprunté, ou plutôt il s'est assimilé le style parisien, et cette plante exotique si rare en dehors de Paris, il l'a fait fleurir sur le sol canadien. Au milieu des préoccupations politiques qui absorbent bon nombre de nos littérateurs, il est resté l'homme de goût par excellence, le puriste modèle. La rapidité de l'improvisation quotidienne, si fatale à tant d'autres, ne lui a pas paru une raison suffisante pour outrager la langue et choquer l'oreille. Son esprit délicat se joue de toutes les questions sans jamais traiter à fond les plus profondes. Son style, vif et original, donne de la couleur et de la vie aux questions les plus abstraites, et, laissant à d'autres le soin de les approfondir, il se contente de voltiger à la surface et d'en extraire tout ce qui peut charmer et plaire. Aussi, a-t-on soupçonné une plume étrangère d'être l'auteur des articles de fonds. Ce soupçon me semble fondé; car ces articles sentent la grosse fabrique du pays, et ne se distinguent que par un style lourd et le gros bon sens canadien.

Fabre, par ses voyages et ses relations avec l'ancienne mère-patrie, a évité le grand défaut de nos prosateurs, la monotonie du style. Notre nationalité a perdu son caractère exclusivement français, et le contact de la race anglo-saxonne semble avoir mis dans nos manières et dans notre langue une raideur qui n'est pas compensée par les qualités que possèdent les écrivains des deux grandes nations. Fabre, de plus, est causeur. Il parle comme il écrit, et voilà en quoi il diffère de ses compatriotes. En effet, nous, Canadiens, nous avons deux langues. Beaucoup auraient une certaine timidité de parler comme ils écrivent; pas un ne voudrait écrire comme il parle. La langue parlée est lourde, boiteuse, plein d'aphorismes, outrage constant à la grammaire et quelquefois au bon sens. Le langage écrit est plus correct, mais il se sent de la négligence de la conversation. Il ne se lance pas tête-baissée dans les solécismes; il les coudoie d'un pas plus alerte. Peut-on reprocher à nos prosateurs ce défaut presque insurmontable? Est-il étonnant que l'homme habitué à s'exprimer peu correctement, ait des incorrections de style? Je me figure parfois un littérateur, plein de bonne volonté d'ailleurs, obligé par sa position, qu'il n'a pas toujours choisie, de s'entretenir la journée entière avec la classe ignorante de nos campagnes ou des faubourgs. Le soir, donnez-lui une plume; qu'il ait à faire une chronique, une biographie ou une nouvelle. Vous le mettez à la torture. Rien ne lui convient. Sa plume est émoussée, l'encre a perdu sa couleur. Le malheureux, attribuant son fiasco à des causes toutes matérielles, laissera la place, ou, s'il a le courage d'écrire, il reliera sa première page, et, épouvanté à la vue de ce style empêtré, perdu dans des fautes de grammaire, il ira demander à la promenade et à l'air pur un meilleur courant d'idées, et surtout des phrases plus correctes pour les exprimer.

Fabre a, sur ce pauvre littérateur, un avantage immense, et, en homme de talent, il en profite. Il peut choisir ses intimes et n'inviter à sa table que des gens d'esprit. Ses repas sont assaisonnés de bon vin français et du vrai sel gaulois, et il n'a pas à la mémoire ces mille expressions moitié françaises moitié anglaises, qui ont droit de cité parmi nos populations. Il parle correctement, parce qu'il s'adresse presque toujours à des personnes capables de comprendre le beau langage, et, la causerie avec un ami terminée, il peut la continuer sans effort dans son journal.

Dans ses *Chroniques*, l'esprit de Fabre ne se traduit pas par des éclairs, mais il réunit chez lui l'originalité de l'idée et le charme de la diction. Il ne fera pas, sous forme de digressions, de longues dissertations philosophiques ou morales. On ne

remarque pas dans son volume ces tirades échevelées que Buies prodigue dans ses ouvrages. La *Folle du logis* est calme, paisible, et raconte sans fougue, mais avec verve. Il n'agrandit pas le cercle qu'il s'est tracé et ne fera pas entrer dans le cadre restreint d'une causerie un monde cosmopolite d'idées et de sentences. Il est logique en même temps qu'agréable, chose assez rare dans cette époque, où, pour être agréable, on risque souvent de n'être plus logique.

Fabre est observateur. A coup sûr, il n'a jamais posé comme moraliste. Il saisit bien les défauts et les travers de notre race; mais, au lieu d'en faire une satire mordante ou une comédie acerbe, il en fait une chronique étincelante d'esprit et de verve. Il ne réussira pas à faire disparaître ces travers, mais il fera rire à leurs dépens, et, si la masse les conserve, les gens d'esprit s'en garderont.

SAINT-JULIEN.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons fait l'éloge, il y a quelques jours, d'un recueil de proverbes espagnols signé *Fieldat* et *Aitiaïche*. Nous aurions dû ajouter que, sous ce nom de plume de *Aitiaïche* se cache l'une des filles du consul des États-Unis à Québec, mademoiselle Howells, sœur du romancier américain et membre d'une famille d'écrivains. *Fieldat* est le nom de plume du comte de Premio Real, consul général d'Espagne à Québec.

L'union littéraire de *Fieldat* et d'*Aitiaïche* ne peut manquer de porter de bons fruits, car ils ont déjà tous deux fait leurs preuves en littérature.

PETITE FAUNE ENTOMOLOGIQUE DU CANADA. Vol. 1er. LES COLÉOPTÈRES, par l'abbé PROVANCHER.

M. l'abbé Provancher vient de publier, sous ce titre, un volume qui ne fait pas moins d'honneur au patriotisme de l'auteur qu'à son talent. M. l'abbé Provancher est un savant épris de la science, et un travailleur; un de ces hommes comme on n'en trouve guère dans ce pays et sur toute le continent. Il a déjà rendu des services précieux que nous n'avons pas besoin de rappeler ici. Sa *Flore du Canada* est assez connue et appréciée. Ce nouvel ouvrage que nous annonçons est destiné, de l'avis des connaisseurs, à un succès aussi marqué parmi les savants.

A défaut d'une appréciation scientifique de ce volume, que nos connaissances ne nous permettent pas de faire, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire l'article suivant publié par M. Gérin, dans le *Constitutionnel*, au sujet du nouvel ouvrage de l'abbé Provancher:

« Il ne faut pas, après tout, si fort s'étonner que les sciences et les arts n'aient pas un grand nombre de fanatiques dans un pays comme le nôtre. D'abord, le cercle de ceux qui aiment à lire la langue française est assez restreint sur notre continent, et en Europe, il faudrait commencer par prendre un brevet de célébrité à Paris avant de faire consentir un libraire à recevoir sur ses tablettes un livre publié en Canada. Les ouvrages qui, publiés ici, traitent des sciences et des arts, sont toujours sûrs d'avance d'avoir un accueil passablement froid. Offrez de l'Alexandre Dumas en vente, du George Sand, du Paul de Kock, vous trouverez des acheteurs, et le nombre de ceux qui recherchent ces livres en notre pays est plus grand qu'on ne se l'imagine. Publiez des pastiches plus ou moins réussies de ces auteurs et vous trouverez encore bon nombre d'acheteurs. De plus, vous passerez pour un homme de lettres, ce qui est coté dans un certain monde.

« Mais qu'un homme se mette à faire des études sérieuses, patientes et consciencieuses sur l'histoire naturelle de notre pays; que, non content de faire ces études et de les poursuivre avec un ardeur infatigable, il veuille inspirer son goût au public en publiant des livres, c'est un signe que cet homme a le feu sacré, qu'il est possédé d'une véritable passion pour la science et doué d'un patriotisme qui ne recule pas devant les sacrifices.

« Ce courage, cette passion, ce feu sacré, M. l'abbé Provancher en est possédé. Depuis longtemps, il s'occupe d'histoire naturelle; il a parcouru nos champs et nos forêts et fait des observations qui, en Europe, lui ouvriraient la porte de l'Académie des sciences avec un traitement sur l'Etat.

« M. l'abbé Provancher a déjà publié, il y a quelques années, la *Flore Canadienne*; aujourd'hui, reprenant et corrigeant quelquefois une série d'articles publiés dans son excellent *Naturaliste Canadien*, il vient de publier un premier volume sur la *Petite Faune Entomologique du Canada*. Ce volume est consacré aux Coléoptères.

« Il ne nous appartient pas d'apprécier le mérite d'un tel ouvrage au point de vue scientifique. Néanmoins, nous comprenons qu'il est intéressant pour tout le monde et qu'il peut être très-utile aux spéculateurs.

« M. Provancher a fait des recrues cependant; M. l'abbé Godin, qui vient de nous laisser, avait pris un goût très-prononcé pour l'histoire naturelle; M. St. Cyr, député de Champlain, est

aussi un adepte zélé de l'histoire naturelle, et ses connaissances en cette matière sont étendues.

« On ne peut se le dissimuler, l'étude des sciences en ce pays est une affaire de sacrifice pour celui qui veut s'y livrer; mais le succès fait toujours rejaillir une certaine gloire sur la patrie. Dans les études de géologie, les travaux accomplis en Canada, les observations prises par nos savants sont recherchées par les hommes les plus éminents du monde de la science. La couche *laurentienne* est même adoptée par les savants d'Europe. Il suffit d'un homme trempé comme M. l'abbé Provancher pour provoquer des succès analogues dans l'étude de l'histoire naturelle. Si sa modestie personnelle s'en offense, son patriotisme ne saurait manquer de s'en réjouir.

« Tout en le remerciant pour l'envoi de la *Petite Faune Entomologique*, nous lui offrons l'hommage de nos félicitations les plus sincères pour le dévouement qu'il déploie dans un travail nécessairement ingrat dans ses résultats matériels.

La *Petite Faune*, volume de 800 pages avec gravures, se vend \$3. C. Darveau, imprimeur, Québec.

PAILLETES D'OR. *Carillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie*. Publication périodique, 3e série. Recueil des années 1874-75-76. Approuvé par Sa Grandeur Mgr. de Montréal et Sa Grandeur Mgr. Dubreil, archevêque d'Avignon; 1 vol. in-18 de 144 pages, 13 centimes.—Montréal: J. B. Rolland et fils, libraires-éditeurs, Nos. 12 et 14, rue Saint-Vincent.

Il nous fait plaisir d'accuser réception de la troisième série de ces charmants petits volumes qui renferment tant de conseils et de pensées si justes et si gracieusement exprimés, que ce volume ne peut être lu sans éveiller dans le cœur une suave émotion et un vif encouragement aux plus chères et aux plus utiles vertus chrétiennes. C'est ce qui nous engage à recommander chaudement à nos lecteurs de se procurer un de ces petits volumes, dont le prix est à la portée de tout le monde, et d'où l'on retirera des conseils propres à consoler dans toutes les peines morales et physiques.

N. B.—L'on trouvera au même établissement les première et deuxième séries des PAILLETES D'OR, au prix modique de 25 cents les deux.

VEZ-VOUS A MOI. Recueil de prières à l'usage des enfants qui se préparent à la première communion, par Jean Ming, avec l'approbation des évêques de Coire et de Bâle; 1 vol. in-32, relié en toile noire, 25 cents; en cuir noir, tranches dorées, 35 cents; en velours de soie avec fermoir et coins, 1.50, franco par la poste.—Montréal: J. B. Rolland et fils, libraires-éditeurs, Nos. 12 et 14, rue Saint-Vincent.

Ce livre, spécialement destiné aux enfants qui se préparent à faire leur première communion, est en même temps un livre de prières et d'instructions religieuses et morales. Il forme deux parties bien distinctes: dans la première, l'auteur développe l'histoire de l'institution divine des sacrements de Baptême, de la Confession, de l'Eucharistie et de la Confirmation; comment il faut se préparer pour recevoir dignement et chrétiennement ces divers sacrements, et pour en retirer toutes les grâces qui y sont attachées. Il appuie et égaie toutes ces instructions par des faits historiques bien propres à stimuler le zèle chrétien des enfants en leur mettant devant les yeux des exemples émouvants de piété profonde et de foi vive. Dans la deuxième partie, les enfants trouveront tous les éléments d'un livre de prières bien complet: les prières du matin et du soir, les prières pour la Sainte-Messe, les exercices pour la confession et pour la communion, des prières pour les divers temps de l'année, pour le matin et l'après-midi de chaque jour, prières en l'honneur de la sainte Vierge, le chemin de la croix, etc., etc.

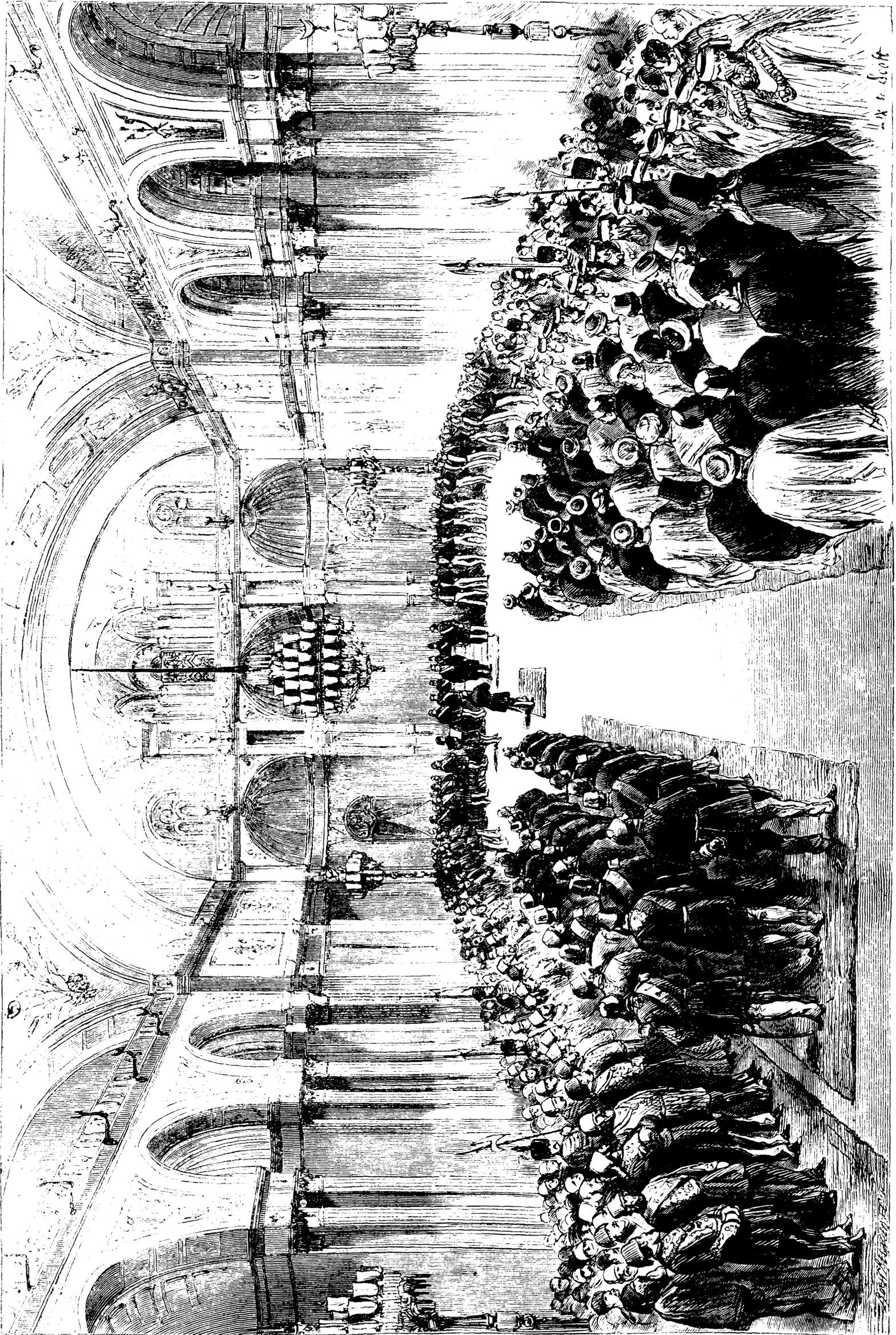
Ce livre est doux, sous tous les rapports, indispensable aux enfants qui doivent faire la première communion; qu'ils le lisent avec attention, afin de retirer plus de fruits des sacrements qu'ils recevront, de recevoir de plus abondantes bénédictions lorsqu'ils entreront dans le temple du Seigneur, et de croître en âge et en sagesse devant Dieu et devant les hommes.

Petit examen sur l'histoire sainte:

—Nommez ceux des patriarches qui ont initié l'humanité aux arts et à l'industrie, tels que, par exemple, Tubalcaïn, qui enseigna le secret de forger le fer.

—Oui, monsieur... il y a Adam, l'inventeur de la brosse qui porte encore son nom.

Un article dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps et qui ne vient que d'être connu, c'est le *Rénovateur* Parisien de Luby pour la chevelure. Quelques applications comme toilette ordinaire pour les cheveux sont tout ce qui est nécessaire pour rendre aux cheveux gris leur couleur primitive, après quoi une seule application par semaine suffira. Il donne à la chevelure un parfum et un luisant magnifiques, et entretient la tête fraîche et exempte de souillure. C'est le grand favori des dames pour leur toilette, en ce qu'il ne souille nullement les étoffes les plus délicates. En vente dans toutes les pharmacies, en grandes bouteilles de 50 centimes. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, sont les agents pour le Canada.



CONSTANTINOPLE...OUVERTURE DU PARLEMENT OTTOMAN. LECTURE DU DISCOURS DU TRONE

LE PORTRAIT DE PIE IX

Afin de mettre les catholiques du pays à même de se procurer un bon portrait du Saint-Père, nous en avons fait tirer un certain nombre de copies sur papier à dessin, que nous offrons en vente au prix réduit de 25 centims. franc de port. On pourra se le procurer en s'adressant au bureau de *L'Opinion Publique*, No. 7, rue Bleury. Le paiement devra invariablement accompagner la commande.

ÉCHOS D'OTTAWA

La session est finie, les députés ont reçu leur congé, et ils sont partis joyeux comme des écoliers en vacances.

Depuis quelques jours, ils étaient très-impatients, indisposés; les chefs avaient toutes les peines du monde à les retenir.

Cependant, après trois mois de session—c'est extraordinaire—il y a encore des députés qui avaient quelque chose à dire, et M. DeCosmos est parti avec un discours rentré de trois heures. Trois heures! c'est une bagatelle pour lui, puisqu'il a parlé une fois dans sa province pendant quatorze heures. Il est bon de dire que sa province n'est ni plus ni moins que la Colombie britannique, où les arbres sont si gros, les montagnes si hautes, tout si grand, si extraordinaire.

M. Tupper a bien trouvé moyen, mardi dernier, de parler près de six heures sur le chemin de fer du Pacifique, et M. Masson, près de trois heures; et si la discussion eût continué sur cette question, MM. Cauchon, Mousseau, Laurier et plusieurs autres devaient prendre la parole. Il est regrettable que ce débat ne soit pas venu plus tôt, car c'est une question importante pour le Bas-Canada, ainsi que l'a démontré M. Masson.

J'ai écrit, en 1867, que dans dix ans on ne parlerait plus français dans le parlement fédéral. Ma prédiction s'est à peu près réalisée; je crois qu'il n'y a eu qu'un seul discours important prononcé en français durant cette session. Les députés du Bas-Canada ont figuré avec honneur dans les débats de cette session, mais ils ont parlé anglais. Peut-on leur reprocher de parler pour être compris?

Sir John a retrouvé, durant cette session, sa vigueur et son habileté d'autrefois. Il s'obstine à vouloir faire oublier ses fautes politiques, et il y réussira peut-être. Il a, outre le talent, cette coquette qui est la femme politique; se sert, comme les femmes, pour se faire aimer. Pas un homme ne connaît comme lui son député.

M. Mackenzie continue de travailler sans raison et sans relâche; sa santé en souffre, mais son esprit est toujours lucide, sa parole énergique.

M. Blake est malade. Il a fait, durant cette session, comme toujours, des discours admirables. On ne peut se lasser d'admirer la puissance d'argumentation de cet homme-là. Il est l'égal, sous ce rapport, des premiers hommes de l'Europe.

Dans les derniers jours, on ne parlait que de poursuites et de motions contre les députés qui avaient violé l'Acte de l'Indépendance du parlement, en faisant des contrats avec le gouvernement. Heureusement que le parlement a jugé à propos d'adopter une loi pour mettre les accusés à l'abri des pénalités et de l'amende, car des malins auraient pu ruiner la moitié des représentants de la nation.

Qu'on y songe! Deux mille piastres d'amende pour chaque jour qu'un député a siégé après avoir pris un contrat avec le gouvernement! Or, il y en a qui ont siégé ainsi durant trois ou quatre sessions.

Cette loi n'empêche pas qu'on puisse expulser de la Chambre ceux qui ont enfreint l'Acte d'Indépendance; elle les met simplement à l'abri des pénalités qu'ils ont encourues, sans le savoir, il n'y a pas de doute. Mais, après la session actuelle, l'Acte d'Indépendance reprendra toute sa force; les députés n'auront pas le droit de plaider, à l'avenir, bonne foi, et d'invoquer la loi passée durant cette session.

La session s'est terminée au milieu de l'agitation causée par la question Anglin, et par des rumeurs de changements ministériels. Le comité des privilèges fera probablement son rapport demain, à la veille de la prorogation, et plusieurs pensent que M. Anglin donnera sa démission lundi. Quant aux modifications que subirait le cabinet, on en parle sans savoir; mais, à force de fumée, il y aura peut-être du feu à la fin. DELTA.

NOUVELLES GÉNÉRALES

—La navigation entre Québec et Montréal est ouverte depuis le 21 courant. La glace du Cap-Rouge est partie le 20. Le premier navire d'outremer est arrivé à Québec le 26.

—Le correspondant parisien du *New-York Herald* dit que les conférences du Père Hyacinthe ont eu un succès de curiosité et rien de plus.

—Avant de partir pour Londres, l'Albani a chanté, le 10 avril, à l'Élysée, dans une soirée donnée par le président de la République, dont la femme a été une de ses auditrices les plus assidues. C'est la première fois, dit M. Frédéric Gaillardet, que l'étoile du Théâtre Italien a été visible dans un salon parisien. Une clause formelle de son engagement l'a obligée à résister aux sollicitations de la baronne de Rothschild, qui lui avait offert 4,000 francs pour une soirée, et à celles du chocolatier Ménier, député radical et riche, qui lui avait offert 8,000 fr. pour s'enrichir sur la baronne. Mais tous les billets de banque et tous les chocolats n'avaient pu l'emporter sur un engagement signé.

—Le *Sun* rapporte que M. Francesco Botta, de Gènes, est l'inventeur d'un terrible engin de guerre qui peut détruire instantanément un ou plusieurs navires. Les journaux italiens disent que les expériences faites jusqu'à présent ont donné les plus brillants résultats: ils prétendent même qu'une flotte entière pourrait être immédiatement mise en pièces par cet engin extraordinaire.

—On lit dans le *Métis* de Manitoba: "Un marchand de ferronnerie a vendu plus de cent chevrons depuis quelque temps. Il en aurait vendu plus du double de ce nombre s'il les avait eues."

—Le 26 avril était le vingt-huitième anniversaire de l'incendie du Parlement en cette ville, qui était situé à l'endroit maintenant occupé par le marché Ste. Anne.

—Un télégramme reçu mardi, le 24, de Cherbourg, France, sous la signature du Rév. M. Plamondon, annonce l'heureuse arrivée, dans ce port, des pèlerins partis de Montréal le 11 avril, sous la conduite de Mgr. de Sherbrooke.

—La déclaration de guerre entre la Turquie et la Russie a eu pour effet de faire augmenter le prix du grain de six cents par minot à Montréal. La farine se vend aujourd'hui 50 pour cent de plus cher qu'il y a quinze jours.

UNE ÉMEUTE.—La ville de Québec a été le théâtre, vendredi, 27 avril, d'une scène profondément regrettable. Plus de 2,000 personnes ont répondu au provocant appel de M. Vallée en se rendant en masse à la Corporation. Quand il eut remis au messageur de la Corporation les résolutions de l'assemblée de la veille, la foule sembla à hurler, et il comprit, mais trop tard, la faute qu'il avait commise. En un instant les vitres volèrent en éclats sous une grêle de pierres, le poêle fut renversé, les bancs brisés, et la galerie, qui sépare la salle des délibérations du lieu réservé aux spectateurs, ayant cédé sous de vigoureux efforts, permit aux émeutiers d'envahir la salle et de se mêler aux membres qui s'étaient rendus au Conseil. La séance fut suspendue. Les conseillers restèrent bravement à leur poste. Une pierre énorme fut lancée du milieu de la foule et faillit briser la figure de M. le conseiller Gauthier.

Ce fut alors que Son Honneur le Maire, entouré des conseillers, voyant l'impossibilité de maîtriser cette foule furieuse, se rendit aux cris nombreux de: "Dehors!" et descendit sur le porron adresser la parole aux émeutiers et à la foule énorme qui se pressait autour de la Corporation. Mais il lui fut impossible de se faire entendre. Les cris et les vociférations de: "Pas de taxes! pas de taxes!" au milieu de quelques cris de: "Gardez la police," que l'on entendait de toutes parts, couvraient aussitôt sa voix.

Le colonel Strange, à qui le maire venait d'envoyer une note requérant ses services, parut alors et engagea les émeutiers à se disperser immédiatement, les menaçant, en cas de refus, d'appeler ses soldats. Cette menace produisit un effet salutaire, et la plupart partirent, en chantant la *Marseillaise*.

—Voici le sommaire de la *Revue Canadienne* pour la livraison d'Avril:

Louis-Vital Baugy, Joseph Tassé: Le christianisme dans l'histoire, F. X. Demers; La question d'Orient et Constantinople, Alphonse Gagnon; Le froid, Benjamin Sulte; La vie domestique, A. B. R.; Ce que coûte la guerre, Cte del Monieri; L'Eglise et l'Etat, P. Liberator, S. J.; Le pays des fourrures, Jules Verne; Chronique parisienne, Th. B.; Chronique du mois, P. Hudon.

—Parmi les passagers arrivés samedi par le *Whoming* à New-York, étaient une vingtaine d'officiers de l'armée turque. L'objet de leur visite est d'inspecter les armes manufacturées sur commande du gouvernement turc et de s'assurer de leur qualité avant d'en prendre livraison. On dit que quelques-uns des visiteurs prolongeront leur séjour afin de faire une étude approfondie des méthodes de fabrication et de l'outillage des arsenaux américains.

NOUVEL OUTRAGE.—Hier matin, vers une heure, le gardien Kane était de faction devant la salle de l'Association Protestante des Jeunes Gens, au coin de la rue Craig et de la Place Victoria, lorsqu'il entendit des cris désespérés partant de la petite rue St. Antoine. Il se porta immédiatement dans cette direction et aperçut une femme âgée et une jeune fille paraissant en proie à une violente agitation.

Les avant questionnées, il apprit qu'elles venaient de rendre visite à un de leurs parents qui devait partir le lendemain, et qu'en passant près de la petite rue St. Antoine, deux vagabonds s'étaient précipités sur la jeune fille et avaient essayé de l'entraîner dans un mauvais lieu situé près de là. Toutefois, effrayés par les cris de la mère, ils avaient pris la fuite.

Le gardien Kane demanda le secours de la po-

lice et entra avec trois agents dans le bouge qui lui fut indiqué, où il opéra l'arrestation de William Roberston et William McCown, qui ont été reconnus comme ayant été les auteurs de cette lâche attaque.

William Roberston a été condamné à six mois de prison par le tribunal du Recorder, et son complice, McCown, à deux mois.

—La ville de Montréal doit être fière des succès remportés par une de ses premières maisons à l'Exposition du Centenaire à Philadelphie, l'an dernier. Comme on l'a déjà appris sans doute, MM. Brown & Claggett, propriétaires de la "Maison des Récollets," à l'angle des rues Notre-Dame et Sainte-Hélène, sont les seuls qui aient obtenu la médaille canadienne et américaine pour leurs costumes de dames. Ce témoignage de mérite spécial vaut à lui seul infiniment plus que toutes les réclames qui pourraient être faites en leur faveur, et donne à cette maison une célébrité qui n'a pas d'égale en Amérique.

Grâce à des arrangements conclus par MM. Brown & Claggett avec les grands centres de mode de l'Europe, ils peuvent produire ici simultanément tout changement dans les styles et toute nouveauté introduite.—Talents de premier ordre chez leurs employés; assortiment complet et varié de marchandises, à des prix proportionnés aux moyens des pratiques; politesse exquise des commis, sont autant de considérations qui doivent assurer à la "Maison des Récollets" l'encouragement des Dames de Montréal et du public en général.

TERRIBLE CATASTROPHE A MONTRÉAL

DIX PERTES DE VIE.—CINQ POMPIERS SONT ENSEVELIS SOUS LES RUINES D'UNE BÂTISSE EMBRASÉE.—ENVIRON DIX-HUIT PERSONNES REÇOIVENT DES BLESSURES GRAVES.

La sombre journée de dimanche, 29 avril, a vu s'accomplir un événement tragique, peut-être le plus étonnant dont Montréal ait jusqu'ici été témoin.

Vers cinq heures du matin, le feu se déclara dans une bâtisse située rue Saint-Urbain, entre la rue Vitre et la rue Craig, et occupée par la Compagnie "Oil Cabinet Novelty Works Company." L'alarme fut aussitôt donnée et nos braves pompiers arrivèrent sur les lieux du sinistre avec cette célérité qui provoque toujours l'admiration. Ils se mirent promptement à l'œuvre et inondèrent le foyer de l'incendie. Malheureusement, le vent était très-violent et ils ne purent empêcher les flammes de faire des progrès alarmants. Une seconde alarme fut alors sonnée et toute la brigade arriva promptement. Les flammes enveloppèrent en quelques minutes toute la bâtisse, et plusieurs des malheureux pompiers qui étaient montés, à l'aide d'une échelle, à l'étage supérieur de la bâtisse, reçurent des brûlures tellement graves qu'ils tombèrent sur le pavé.

A six heures, l'élément destructeur avait fait des ravages considérables, en dépit des efforts des hommes de la brigade, sous l'habile commandement du chef Patton et des deux sous-chefs. Le malheur qui venait d'arriver aux pompiers tombés de l'échelle créa une grande excitation, et bientôt des centaines de personnes arrivèrent sur les lieux du sinistre. La chaleur sur la rue Saint-Urbain était alors intense, et comme on craignait un embrasement considérable, nombre de personnes se mirent résolument à l'encre pour aider la brigade du feu. On craignait d'autant plus qu'il y a une cour à bois dans le voisinage de la bâtisse incendiée. Cependant, malgré un travail actif, les flammes devenaient plus terribles que jamais, et le vent dispersait des charbons enflammés qui exposaient les bâtisses voisines.

C'est alors qu'on put admirer le courage et l'admirable sang-froid des pompiers, qui, en dépit de la chaleur et du danger imminent qui les menaçait, restèrent bravement au poste qui leur était assigné par leur chef, et deux d'entre eux y trouvèrent la mort.

Peu après six heures, le mur principal de la bâtisse commença à céder lentement sous l'action du feu, et le chef Patton, qui surveillait de près les progrès de l'élément destructeur, donna ordre à trois pompiers qui se trouvaient tout près, de se retirer. A peine avait-il donné ce commandement qu'une partie de ce mur s'écroula, ensevelissant dans les ruines les malheureux pompiers. L'excitation qui suivit cet autre accident fut indescriptible, et citoyens et pompiers s'élançèrent vers l'endroit où il venait d'avoir lieu, afin de secourir les infortunées victimes. Au même instant, un second craquement se fit entendre, et l'autre partie du mur vint tomber sur les sauveteurs qui, à leur tour, furent la proie des flammes ou tués par les débris.

Des cris déchirants s'élevaient alors de toutes parts; les spectateurs, fous de terreur et de désespoir, allaient et venaient, oubliant les malheureux tombés sous les débris.

Enfin, le découragement vaincu, on parvint, par des efforts redoublés, à maîtriser les flammes, et on commença à fouiller les ruines. Le chef Patton, l'énergique chef de la brigade du feu, fut trouvé privé de sentiment, ayant reçu des blessures graves dont cependant il guérira. Il fut aussitôt placé dans une voiture et transporté chez lui, où il reçut les soins du Dr. Smith.

On retira ensuite des débris des cadavres

et des blessés. Parmi les morts, on a reconnu les personnes suivantes:

J. Higgins, conducteur de l'échelle Skinner, de la station No. 1;

Richard Scholes, de la station No. 2; il laisse une femme et trois enfants pour déplorer sa perte;

Michel Barry, de la station No. 3, veuf, laissant un petit enfant;

Wm. Perry, de la station No. 9, laisse une mère âgée dont il était le seul soutien;

George Lynch, contre-maître du département de l'aqueduc; il laisse une femme et quatre enfants;

Narcisse Beauchamp, bijoutier, de la rue Saint-Laurent; il laisse une femme et deux enfants;

Antoine Saunders, tailleur de pierre, demeurant rue des Allemands. Le défunt était âgé de 26 ans et non marié;

John Hamel, 28 ans, journalier, demeurant rue Saint-Constant.

On trouva aussi deux autres cadavres qu'on ne put identifier. Tous étaient horriblement mutilés et presque méconnaissables. Le nombre des blessés est considérable.

La ville s'est émue à la nouvelle de la catastrophe, et des milliers de personnes se sont transportées sur les lieux où elle s'est accomplie.

On ne connaît pas l'origine du feu, mais on ne croit pas qu'il ait été mis par un incendiaire.

FAITS DIVERS

Les dates suivantes sont toutes de glorieux anniversaires qui vont survenir coup sur coup, dans les mois prochains de mai et juin:

Le 5 mai, fête de saint Pie V, le glorieux patron de Pie IX.

Le 13 mai, quatre-vingt-cinquième anniversaire de la naissance de Pie IX.

Le 21 mai, cinquantième anniversaire de sa préconisation épiscopale.

Le 3 juin, cinquantième anniversaire de sa consécration épiscopale.

Le 17 juin, trentième anniversaire de son élection au Souverain Pontificat.

Le 21 juin, trentième anniversaire de son couronnement.—(*Bulletin de l'Union-Allé.*)

—Le *Leader* de Toronto rend le témoignage suivant au Rév. Père Lacombe:

"Nous sommes heureux de constater que les efforts tentés depuis peu, pour opérer le rapatriement au Canada des Canadiens-français émigrés aux États-Unis, promettent les plus heureux fruits. Le retour dans la province de Québec de ces enfants exilés du sol natal servirait sans doute à peu de chose. Mais il y a un vaste champ dans le Nord-Ouest. Il reste à savoir si les immenses plaines du Nord-Ouest satisfieront les désirs des Canadiens-français.

"Tout honneur est dû au Rév. M. Lacombe pour ses efforts dans le but d'améliorer la condition de ses pauvres compatriotes aux États-Unis. A la fin de ce mois, un fort détachement d'émigrants se rendra au Manitoba sous le soin et la charge d'agents particuliers. Il est à espérer que le mouvement se propagera et que les Bas-Canadiens qui ont émigré en pays étrangers, suivront cet exemple et reviendront pour aider au développement graduel de ce pays."

—La compagnie de télégraphie du Dominion a ouvert un bureau au magasin de bijouteries de M. L. N. Paré, 43, rue Sainte-Marie.

COURSE DE YACHTS.—Il y aura, dans une quinzaine, une course de yachts à vapeur sur l'Ottawa. On s'y intéresse beaucoup dans la capitale.

EMBROCHÉE.—Mardi dernier, à Astoria, près New-York, une femme du nom de Mary Fielding était occupée à blanchir des murs. Du haut de l'échelle où elle était montée, elle tomba sur le manche de la brosse à blanchir, qui lui traversa l'abdomen et les intestins. Elle est morte après une terrible agonie.

—Dernièrement, un nommé Leander Thomas, de Brattleboro, Vt., a tiré de son genou une aiguille qu'il avait avalée il y a 45 ans.

Le vapeur *L'Amérique*, de la compagnie générale transatlantique, a été remis à flot sans avoir subi aucune avarie sérieuse.

—On télégraphie de Mattawa:

"On vient d'apprendre que dimanche, 8 courant, le nommé Isidore Poirier, demeurant sur le lac Kippewa, s'est enfoncé volontairement dans sa maison, après y avoir mis le feu, et a péri dans les flammes. Avant d'accomplir son sinistre dessein, il avait envoyé son fils, âgé de six ans, chez un de ses voisins. On croit que le défunt faisait un usage immodéré des alcools."

—Nous sommes forcés, faute d'espace, de remettre au prochain numéro les problèmes de Dames et d'Échecs préparés pour cette semaine.

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noir seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.

\$100 par mois réalisés en vendant notre livre à copier les lettres, qui n'exige ni presse ni eau. Envoyez une estampille pour une circulaire. Agent remboursé. A. ELKIN, Chambre 11, No. 46, Church St., Toronto. 8-18-52-109



COLLEGE MILITAIRE DE KINGSTON.

Les Examens Semi-Annuels pour les candidats à l'admission comme cadets au Collège Militaire, auront lieu aux Quartiers-Généraux des Districts Militaires dans lesquels ces candidats résident, le 3 Juillet et le 18 Décembre prochains (1877).

Tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus sur demande à l'Adjudant-Général à Ottawa, ou aux Députés-Adjutants-Généraux des Districts Militaires. Les demandes pour admission doivent être adressées à l'Adjudant-Général au moins un mois avant la date de l'examen.

(Par ordre)

W. POWELL, Colonel, Adjudant-Général.

Quartiers-Généraux, }
Ottawa, 11 avril 1877. } 8-18-26-110

INFIRMERIE DE CHEVAUX.

H. AUDRAIN

Médecin vétérinaire du Collège de Montréal

BUREAU: Au coin des rues Jacques-Cartier et Ste Catherine, No. 629, derrière la Pharmacie de M. A. H. Larocque.

Ouvert de 8h. A.M. à 6h. P.M. Consultation gratis tous les samedis.

Maison privée et infirmerie: Rue Beaudry, No. 128.

Une attention spéciale est donnée aux maladies de tous les animaux domestiques: Chevaux, Bœufs, Moutons, Chèvres, Pores, Chiens, Chats et Volailles.

Les prix sont très-modérés. Montréal, le 28 avril 1877. 8-18-4-111

AUGUSTE COUILLARD,

MARCHAND DE FER, RUE ST. PAUL.

qui s'est fait une renommée depuis plusieurs années par ses POÊLES de qualités supérieures qu'il vend à bon marché, a été obligé d'agrandir considérablement son magasin, vu qu'il a profité de la crise et du bon marché, pour se procurer le stock le plus considérable de POÊLES, FOURNITURES DE MAISONS, PEINTURES, HUILE, VERNIS ET OUTILS POUR MENUISIERS qui existe dans Montréal.

AVIS AU PUBLIC.

MAGASIN: Nos. 233, 235, 237 et 239, RUE ST. PAUL, entre la RUE ST. VINCENT et la PLACE JACQUES-CARTIER. Mr. COUILLARD a quelques magnifiques PIANOS qu'il peut vendre pour \$200; ces Pianos valent \$600. 8-17-4-10

LA COMPAGNIE DE TABAC ADAMS

La Compagnie de Tabac Adams s'adressera à la Législature de Québec pour obtenir l'autorisation d'emprunter de l'argent sur la garantie de ses immeubles, et pour confirmer l'emprunt déjà effectué. Par ordre du Bureau, G. G. MACPHERSON, Secrétaire-Trésorier. 8-17-9-108

SIROP EXPECTORANT du DR. CODERRE

Pour la TOUX, le RHUME, les AFFECTIONS des BRONCHES, etc., etc. Sirop du Dr. CODERRE pour les Maladies des Enfants, telles que la Diarrhée, Dysentérie, Dentition douloureuse, etc. Elixir Tonique du Dr. Coderre, pour les maladies Nerveuses, Débilité et les maladies de la peau et du sang.

Tous ces remèdes si efficaces sont préparés sous la direction du Dr. J. EMERY CODERRE, qui pratique depuis plus de 30 ans, et leur usage est recommandé par les Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. En vente chez les principaux pharmaciens. 7-15-52-2

DEMENAGEMENT

MM. FRANÇOEUR ET GIROUX prennent la liberté d'informer leurs amis et le public qu'ils ont transporté leur établissement de commerce aux Nos. 39 et 39½, RUE ST. LAURENT et sollicitent de nouveau leur patronage pour la nouvelle maison. Ils se sont assurés les services de **M. J. C. DAJENNAIS**, tailleur bien connu de cette ville. 8-16-4-106

ON SE DEMANDE OU EST LE JOLI MAGASIN DE MODES

ET DE MARCHANDISES DE GOUT qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques-Cartier; oh! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montcalm et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge, et vous y trouverez un assortiment complet de toutes espèces de marchandises, spécialement dans les modes, importées directement d'Europe. Chapeaux garnis gratis. **JOS. ROY**, 573, RUE STE. CATHERINE, A l'Enseigne du Chapeau Rouge. 8-15-4-105

NAPOLEON ROY MARCHAND-TAILLEUR No. 96, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

M. Napoléon Roy a constamment en main un assortiment complet de HABILLEMENTS. Tout ordre exécuté sous le plus court délai. Aussi, MERCIERIES ASSORTIES. Conditions: comptant. 8-15-56-102

LES OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable. Consultation de plus habiles Docteurs de Paris pour les Cas difficiles et pour toutes les maladies. A Paris: Ph^o COLOMER, 103, rue Montmartre.—Agent pour le Canada: A. DELAU, 223, M^e Gill street, Montréal, et dans les principales Pharmacies. Dépôts: MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT; KENNETH CAMPBELL & C^{ie}, MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON, 15, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & C^{ie}, 191, RUE ST. JOSEPH.

MAGASINS A LOUER.

DEUX MAGNIFIQUES MAGASINS, No. 9 ET No. 11, RUE BLEURY, A LOUER.

Ces deux Magasins sont chauffés par la vapeur, et l'un est pourvu de tablettes, tiroirs, etc., convenables pour un Magasin de tailleur ou de modiste.

AUSSI:

DEUX BONNES GRANDES CHAMBRES, à l'angle des rues Craig et Bleury, pouvant servir pour Bureaux ou pour une Manufacture légère. Possession immédiate. S'adresser à G. B. BURLAND.

WARRANTS DE TERRES DE MANITOBA. Cinq demandés. ARCHIBALD YOUNG, Bureau des Terres de Manitoba, Toronto. 8-15-4-103

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GULLAT ME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché \$1.00 Le même par la poste \$1.20 S'adresser à LA C^{ie} BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

BOTANIQUE

Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA, à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal. 1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port. Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches): Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché, 30c.—\$3.00 la douzaine. S'adresser à LA C^{ie} BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

MÉDAILLE EXPOSITION — PARIS 1875

Pâte Codéine Tolu Zed

Le Sirop et la Pâte du Dr Zed procurent un calme rapide dans les cas d'irritations de poitrine ou des pneumonies, bronchites, coqueluches, rhumes, catarrhes, etc. En gros, Paris, 22, r. Drouot et les pharm.

Déposés à Montréal, A. DELAU; à Québec, BRASSARD, pharm. PICAUT & C^{ie} R. MCLEOD HENRY R. GRAY J. E. BURKE LAVIOLETTE & NELSON, W. E. BRUNET JOS. LEDUC J. B. MARTEL.

ABEL PILON & C^{ie}. 33, RUE DE FLEURS, PARIS.

Credit Littéraire & Musical, POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & C^{ie}.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.

Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à **M. E. DANSEREAU**, 7, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Agent de MM. Abel Pilon & C^{ie}, de Paris, pour la Puissance du Canada. VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS 8-11-52-98.

AVIS AU PUBLIC PERDU

LE **Six NOVEMBRE** UN PAQUET DE

Billets de Banque neufs de \$10

DE LA **BANQUE CONSOLIDÉE DU CANADA** (NON CONTRESIGNÉS) Datés Montréal, 1er Juillet 1876

La Banque n'a pas encore commencé à émettre des billets neufs. Les seuls billets en circulation à présent sont les billets de la Banque de la Cité et de la Banque Royale Canadienne. **AVIS** est par le présent donné au public que ces billets ne sont d'aucune valeur, et que toute personne qui essaiera de les faire passer comme des billets de banque sera poursuivie.

LES MEDAILLES RECUES



MAISON DES RECOLLETS. DIPLOME DU GOUVERNEMENT CANADIEN, avec Médaille d'Argent. DIPLOME DE LA COMMISSION DU CENTENAIRE AMÉRICAIN, avec Médaille de Bronze. **ROBES!**

Nos Costumes de \$8 sont les plus économiques en Canada. Nos Costumes en Lustré Noir de \$9.50 surpassent tous les autres. Robes et Manteaux faits sur commande à court avis.

BROWN & CLAGGETT, MAISON DES RECOLLETS, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET STE. HELENE.

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1860 Ordonné depuis plus d'un demi-siècle par les plus célèbres Médecins de Paris et de tous les pays comme un remède infallible contre: **GOUTTE ET RHUMATISMES** Soulage instantanément les douleurs et guérit radicalement. Montréal: A. DELAU, No 223, agent pour le Canada, et dans les Pharmacies. DÉPÔT GÉNÉRAL: 4, rue de Valenciennes, PARIS.

Dépôts: MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT; KENNETH CAMPBELL & C^{ie}, MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON, 215, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & C^{ie}, 191 RUE ST. JOSEPH.

A. CHARBONNEAU & C^{ie}. Entrepreneurs Menuisiers No. 10, RUELLE EVANS

ENTRE LES Rues St. Urbain & St. Charles Borromée MONTREAL.

Toute espèce de Menuiserie de Maison faite promptement et à Prix Réduits. 8-2-52-85

(ÉTABLI EN 1828.)

CHARLES GARTH & C^{ie} 536 a 542, RUE CRAIG

Fabricants et Importateurs de Fournitures pour Plombiers POSEURS DE TUYAUX POUR LE GAZ ET LA VAPEUR FONDEURS en CUIVRE, CHAUDRONNIERS INGÉNIEURS, &c.

Appareils à la Vapeur et à l'Eau Chaude SUR CHAUFFER LES BATISSES.

COMPETITION AFFREUSE!

La Lutte est Terrible ce Printemps

MAIS PILON N'A PAS PEUR DE LA BATAILLE!

Il ouvre le feu avec les prix suivants:— Il n'est plus question des Tweeds de 15c, 20c, 25c, 30c et 40c. Il est reconnu que nous avons des lignes exceptionnelles. Tweeds d'Halifax, 45c seulement. Tweeds Canadiens, 50c et 60c seulement. Tweeds Écossais, 60c seulement. Nos Tweeds d'Fantaisie de 65c, 75, 80c et 90c, ne sont pas égaux à Montréal. Nous avons le plus bel assortiment de Tweeds Écossais West of England nouveaux que les messieurs peuvent désirer. Les couleurs sont des plus belles et les prix extraordinairement bas. Nos Tweeds depuis 80c à \$1.50 partent très-vite. Nos Tweeds Français de \$1.00 à \$3.50 sont portés par tous les gens de goût. Notre Département de Tailleurs est le plus complet et le mieux organisé de Montréal. Nous garantissons pleine et entière satisfaction pour les commandes qui nous sont données.

A ceux qui déménagent, nous dirons:—

Venez voir nos Tapestry de 50c, 55c, 60c, 70c et 75c. Nos Tapis Union de 40c et 50c. Nos Tapis de Chambre de 10c, 12c, 15c et 20c. Nos Prelards de 40c et 50c. Nos Toiles à scaliers de 4c et 5c. Nos Tapis à Escaliers de 7c et 10c. Jamais pareil Assortiment de Tapis ne s'est vu sacrifié ainsi à Montréal. Le Magasin pour les bons Cotons et les belles Indiennes à bas prix est celui de A. PILON & C^{ie}. Pour les Etoffes à Robes et les Parapluies pour Dames, allez chez PILON. Pour vos Fleurs Anglaises et Françaises et vos Chapeaux de Printemps et d'Été, allez encore chez PILON. Pour vos Alpéas Noirs, allez toujours chez A. PILON & C^{ie}. Pour les Soies Noires et de couleurs, les belles Etoffes de Denil, les belles Etoffes à Manteaux et toutes les dernières nouveautés, allez encore! allez toujours chez

A. PILON & C^{ie}, 615, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL. A l'Enseigne de la Boule Verte. A. PILON, L. J. PELLECHER. 7-37-52-57

A. GELINAS AVOCAT

No. 44, RUE ST. VINCENT (en face de l'Hôtel Richelieu) MONTREAL.

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY

DEVINS, WORM PASTILLES.

The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults.

Le meilleur remède contre les vers chez les enfants ou adults.

PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS.

APPROUVÉES PAR LA FACULTE MEDICALE

On enverra une boîte par la maille à aucune adresse dans le Canada, en recevant 25 cents. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal

PRODUITS ET MANUFACTURES de la Nouvelle Puissance, par H. BEAUMONT SMALL. Brochure de 150 pages avec carte colorée des dépôts de charbon d'Europe et d'Amérique. Édition anglaise. 50cts.

S'adresser à LA C^{ie} BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

"L'INTENDANT BIGOT," PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centins. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents S'adresser à LA C^{ie} BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Mont. éd.

Avis aux Abonnés.

L'OPINION PUBLIQUE est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRES par année, payable STRICTEMENT D'AVANCE.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G. B. BURLAND, Gérant, ou, pour plus d'uniformité, comme suit: "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires: "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autrement, doit en accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître, personnellement ou par carte-poste, toute irrégularité dans la livraison du journal.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.